

EPIGRAPHE

« Il a mis dans ma bouche un cantique nouveau, une louange à notre Dieu ; beaucoup l'on vu, et ont eu crainte, et ils se sont confiés en l'Eternel. Heureux l'homme qui place en l'Eternel sa confiance, et qui ne retourne pas vers les hautains et les menteurs! »

« Psaume 40 :4-5 »

IN MEMORIAM

- ✓ A mon défunt père **IBIENE KUKU BONVAY GERARD**, source de ma vie, dont l'amour parental m'a été arraché prématurément ! que son âme repose en paix dans le royaume de Dieu.
- ✓ A mon regretté oncle **NGELINKOTO MABOBOLO GUILLAUME** et ma regrettée tante **JUDITH LEBONO LENGA**, pour l'amour sincère et généreux dont ils ont manifesté à mon endroit, que leurs âmes reposent en paix.

DEDICACE

Qu'il me soit permis de dédier ce travail à :

- ✓ A ma mère EYUMI MPIA MIMIE, qui a su supporter mes caprices et endurer d'énormes sacrifices me témoignant ainsi ton amour maternel base de toute mon éducation, pour que je sois l'homme que je suis aujourd'hui.
- ✓ A mes frères et sœurs pour l'amour et l'affection témoignés à mon égard.

Joël IBIENE

REMERCIEMENTS

Nous voici en ce moment au terme de l'abattage du travail de premier cycle à l'UNIKIN.

L'heure a sonné, c'est l'occasion pour nous remercier tous ceux qui nous ont apporté mains fortes tout au long de nos études et de la réalisation du présent travail.

Nos vifs remerciements à l'éternel Dieu tout puissant, ma raison de vivre, pour avoir fait de moi ce que je suis aujourd'hui.

Nos remerciements spécialement à Monsieur le chef des travaux NSELE MABI MABISE, qui malgré ses nombreuses occupations a bien voulu accepter d'assumer la direction de ce travail. Ses conseils, ses directives et remarques nous ont été plus utiles.

Ces mêmes sentiments de reconnaissance s'adressent à tous les professeurs de la faculté de sciences économiques et de gestions qui de près ou de loin, nous ont ouvert la porte du savoir.

Nos remerciement à vous mes frères et sœurs Ginette NSELE, Lorette NSELE, Gloire MPUTU, Beni MBOMWALE, Ange MBIMI, Carlos IBIENE, Rossy IBIENE, Rabby BOLEME, Nana IBIENE, Junior IBIENE, Syntiche Mola IBIENE, Dieu-Merci IBIENE, Mervedi IBIENE, Sarah LUKADI et Archange KILESI pour vos conseils, vos encouragements, ainsi que votre affection à mon endroit.

A mon oncle ALBERT YAKUSU et Maman Gode NGANI pour votre soutien tant matériel que morale.

Nos remerciements vont également à Mon oncle Kevin NGAVU, Oncle Richard MPUTU, Docteur Thierry KALUNGA, Papa NSELE MONKIA MORRO, Papa Innocent BEDJERINGO, Maman Berthyl BOSIAMBA, maman Pathy BOSIAMBA, Papa Apacha, oncle Bobo MBONGO MAYO, Maman Noella, Papa André et Maman Mimie NDENGI, Zachée WANGA, TSHIMBA MAMVULA, Henry TOBIA, Pascom BAFUKISA, Trésor izai, Moïse MULEPA, Elie MOSENGO, Kati KAMUANYA, couple Orvilet merveille MBOME, Brinette NTA, Gédéon KENGANKOY, Maman Silvie, Papa Moïse, Past. Paul MODJIRE, Josiane MODJIRE et au groupe de partage

biblique les amis de Jésus-Christ pour nous avoir soutenus dans les temps obscurs, ainsi qu'à mes compagnons de lutte avec qui nous avons partagé les beaux et pénibles moments de notre vie estudiantine trouvent à travers cette œuvre scientifique, le résultat de nos privations et sacrifices.

Il s'agit notamment de Medi MWANZA, Christian IKWELE, Marc-Archippe MUMBENGA, Jack MWAMBA, Josias NDENGI, Erick GATEMBO, Emmanuel VELU, Jonathan MALANDJI, David NSEY, Beni KIANGA, Gosen KINKADI, Deschamp KINDIMI, Jeremi LOMEKA, Israel SHIMUNA, Keuren SIKYALA, Rachel KASAY, Jean KABITENI, Isaac KONGOLO, Christvie BENDJERINGO pour leur marque d'union, de partage, d'attitude généreuse, bref d'amour à notre endroit.

Que tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réussite de notre vie estudiantine et dont leurs noms ne sont pas repris dans ce travail, veillent trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Joël IBIENE

0. INTRODUCTION

0.1. PROBLEMATIQUE

Les bouleversements des équilibres macroéconomiques mondiaux ont entraîné des conséquences tant au niveau des Etats qu'au niveau des individus. En effet les inégalités de revenus ont fait l'objet d'inquiétudes des organisations mondiales au cours de la dernière décennie en raison de la disparité de l'extrême pauvreté en Afrique sub-saharienne et particulièrement en République Démocratique du Congo¹.

Ces déséquilibres et la quasi-absence de progrès social constituent une caractéristique commune à maints pays africains, confrontés à une profonde crise économique et sociale, sans précédent au cours de l'histoire. Néanmoins, malgré l'amélioration des taux de croissance de nombreux pays en développement pendant ces dernières années, une grande partie de la population du continent vit toujours dans le plus grand dénuement².

Ainsi, en Afrique sub-saharienne (Afss) environ la moitié de la population est pauvre et vit avec moins de 1 dollars par jour, ce qui est à la fois la cause principale et la conséquence d'une situation où les pauvres n'ont que peu de chances de s'en sortir eux-mêmes.

En effet, la pauvreté est devenue un phénomène de masse en république démocratique du Congo, elle touche toujours de milliers de ménages au regard des résultats des différentes enquêtes auprès des ménages (l'enquête1-2-3 ;MICS 2 ; DSCR) qui montrent que l'incidence de pauvreté baisse très faiblement.

En outre, selon une enquête réalisée par le gouvernement congolais sur la pauvreté, sept ménages sur dix sont pauvres avec une disparité entre milieu rural où environ huit ménages sur dix sont pauvres et en milieu urbain où moins de sept

¹(MPEMBELE, K.G, 2013, p.65).

²(KALILOU.S, MAMADOU.GB.A,KOUADIO.E, 2004, p.14)

ménages sur dix sont pauvres et donc 71 % de la population vivent en dessous du seuil de la pauvreté. (DSCR, 2011, p.126)

Cependant, ce problème devient de plus en plus critique au niveau de la ville Kinshasa où les ménages pauvres se trouvent dans l'impasse, car ils sont exposés à un chômage élevé, à une forte malnutrition, à une forte mortalité des enfants moins de 5ans, et donc une probabilité plus élevée de subir des préjudices d'avoir des problèmes d'illettrismes, de santé, logement et un sérieux problème de la sécurité(présence des actes criminels commis par les « kulunas »³.

0.2. QUESTION DE RECHERCHE

Au vu de ce qui précède, notre problématique se chargera de répondre aux questions de recherche ci-après :

- Quelles sont les causes de la pauvreté à Kinshasa?
- Quelles stratégies mises en place par les kinois pour lutter contre la pauvreté ?

0.3.OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

0.3.1.Objectif général

D'une manière générale, l'objectif de notre étude est d'identifier les facteurs causals de la pauvreté à Kinshasa.

0.3.2. Objectifs spécifiques

Notre étude vise plus spécifiquement à:

- Evaluer l'incidence de la pauvreté dans le milieu urbain.
- Identifier les stratégies de réduction de la pauvreté sur toutes les couches de la population de kinoise.

³ Kulunas : sont une bande des jeunes incontrôlables qui usent des machettes et armes blanches dans le but de violer, voler et confisquer les biens de la population, ainsi que semer du désordre au sein de l'environnement.

0.4. HYPOTHESE DU TRAVAIL

L'hypothèse est définie comme étant une proposition de réponse provisoire, anticipée ou une proposition de solution anticipée à une question de recherche.⁴

Partant des questions posées dans notre problématique, on a dégagé les hypothèses suivantes :

- H1: La mégestion politique, les crises économiques et la croissance démographique sont des nerfs la pauvreté des ménages à Kinshasa.
- H2: Le secteur informel et la gestion de la natalité demeurent des stratégies efficaces de lutte contre la pauvreté à Kinshasa.

0.5. METHODOLOGIE DU TRAVAIL

Tout travail scientifique exige l'usage des méthodes et techniques appropriées. La méthode est la voie par excellence imposée aux différentes démarches devant aboutir à une fin donnée.

0.5.1. Méthodes

Pour bien mener notre travail et parvenir à sa réalisation, nous avons pensé à utiliser certaines méthodes dont :

- La méthode inductive qui se repose essentiellement sur l'observation des faits et cas particuliers qui vont nous permettre de procéder à la collecte des données dont le dépouillement et l'analyse devraient nous conduire faire une mise en vigueur d'une certaine corrélation entre les faits et phénomènes observés, avant de déboucher sur une conclusions générale.

⁴(MANGALU, M.A, 2015, p.96)

0.5.2 Techniques

Quant alors aux techniques de collecte des données, il nous sera indispensable de recourir spécialement à :

- La technique d'interview qui nous permettra d'obtenir des informations auprès de ses interlocuteurs et ceux qui connaissant parfaitement les problèmes relatifs à la pauvreté.
- La technique documentaire pour aider à décortiquer les documents mis à notre disposition ainsi que les ouvrages consultés pour recueillir des informations.

0.6. CHOIX ET INTERET DU SUJET

Le choix que nous avons porté sur ce sujet ce justifie par notre attachement à la dynamique de développement visant ainsi le bien-être social et économique de l'être humain. Le sujet de notre recherche est d'un intérêt majeur, car il va nous permettre d'évaluer et de découvrir des mécanismes et bonnes stratégies qui constitueraient un moteur pour la réduction de la pauvreté au sein la ville de Kinshasa en général, ainsi que dans toutes les couches de la population dans le District de la Tshangu.

0.7.DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ETUDE

Tout travail scientifique doit être circonscrit dans le temps et dans l'espace. Alors pour ce qui est de la délimitation temporelle, nous avons retenu essentiellement la période allant de 2015 à 2018 en raison de l'aggravation de ce phénomène. Et sur le plan spatial nous nous pencherons essentiellement sur la pauvreté au sein des ménages de la ville province de Kinshasa en générale et dans le Districtde la Tshangu (N'Djili, Masina, Kimbanseke, Maluku, Nsele).

0.8.CANEVAS DU TRAVAIL

Outre l'introduction et la conclusion, ce travail est subdivisé articulé en trois chapitres. Le premier chapitre intitulé« généralités conceptuelles », développera les concepts ci-après : Pauvreté, stratégie, ménage, lutte contre la pauvreté.

Le deuxième chapitre intitulé « champs d'investigation de l'étude », présentera la ville province de Kinshasa, son histoire, fonctionnement et de manière particulière le district de la Tshangu.

Ensuite, le troisième chapitre intitulé « analyse des stratégies de lutte contre la pauvreté à Kinshasa », ce chapitre essentiellement empirique identifiera au moyen des enquêtes auprès des ménages, les différents facteurs de la pauvreté à Tshangu, ainsi que les stratégies de lutte contre ce fléau, en vue d'atteindre l'objectif ultime du travail.

CHAPITRE 1 : GENERALITES CONCEPTUELLES

Avant de pouvoir entrer dans le vif du sujet, une nécessité s'impose: c'est celle d'une redéfinition des concepts de base en vue de nous mettre avec ceux qui luttent contre les inégalités et la pauvreté.

1.1. La pauvreté

1.1.1 Définition

La notion de la pauvreté un phénomène assez complexe avec des nombreuses facettes, elle est difficile à définir et à mesurer. La pauvreté est une situation de privation matérielle et sociale empêchant certains individus satisfaire leurs besoins essentiels.

D'après le dictionnaire français Larousse, la pauvreté est définie comme étant une indigence, un manque des choses nécessaire à la vie. La pauvreté est définie comme étant :« la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société ».

L'effort de conceptualisation du programme des nations unies pour le développement (PNUD) en faveur d'une appréhension globale de pauvreté s'est progressivement affirmé et a débouché sur une définition consensuelle: la pauvreté est un état de dénuement ou de privation tant des besoins fondamentaux de l'existence nécessaire pour vivre une vie décente, saine, longue et constructive que des opportunités et des perspectives à la participation des individus à la vie active, socio-politique et culturelle de la société.⁵

L'approche en terme de pauvreté humaine est largement explicitée dans le rapport sur le développement humain du programme des nations unies pour le

⁵(MBAYA .K et All; 1999, p.73)

développement, elle se manifeste sous diverses formes notamment : l'absence de revenu et des ressources productives suffisantes pour assurer des moyens d'existence viables; faim et mal nutrition; mauvaise santé; mobilité et accrues de fait des maladies; absence ou insuffisance de logements; environnement insalubre; discrimination sociale et exclusion. Une autre caractéristique est que les pauvres ne participent pas à la prise de décision dans la vie civile, sociale et culturelle.

Cependant, un pauvre est défini comme une personne dont le revenu se situe en dessous du niveau absolu de revenu fixé par le gouvernement appelé "seuil de pauvreté"⁶.

1.1.1. Pauvreté et bien être

Les définitions de la pauvreté s'élaborent par rapport à son comparateur universel qui est le bien être. Le bien être est défini comme le niveau de satisfaction atteint par un individu en consommant les biens et services, mais la pauvreté est l'insatisfaction d'un en consommant les biens et services.⁷

1.1.2. Pauvreté et croissance

On observe la manifestation de la pauvreté dans le domaine de la croissance, lorsque la population tend à croître de manière géométrique tandis que les subsistances pour sa survie ont tendance à croître de manière arithmétique (MUKOKO,S.D,2015, p.29). C'est également lorsqu'il existe une inadéquation entre la croissance naturelle de la population et la croissance des riches.

La croissance seule n'est pas toujours suffisante pour réduire la pauvreté. Une meilleure redistribution des fruits de celle-ci à travers toutes les couches de la population permet de lutter plus efficacement contre la pauvreté.

⁶(MANKIW, N.Gr, 2013, p.1175).

⁷(WEDI, O.E, 2007, p.38)

1.1.3 Pauvreté et exclusion sociale

L'exclusion sociale est le résultat d'un ensemble de processus économiques, politiques, institutionnels, culturels, souvent interdépendants et cumulatifs, qui mettent des personnes ou des groupes à part dans la société.

Cette notion de pauvreté est liée à celle de l'exclusion sociale du fait qu'il y a difficulté d'intégration sociale de certains groupes comme les handicapés, ceux qui se sentent inutiles, rejetés par la société à cause du défaut ou des défauts qu'ils présentent.

1.1.4 Pauvreté et besoins essentiels

Il s'agit ici, d'identifier un certain nombre de besoins de bases à satisfaire à tout prix pour ne pas être considéré comme pauvre: se nourrir, se vêtir se loger, etc.

Cependant, ces besoins sont considérés comme étant identiques quel que soit l'endroit où l'on se trouve, même si la manière de les satisfaire varie d'un pays à un autre, selon le climat, la culture ou la situation socio-économique.

1.2. PROFILS ACTUELS DE LA PAUVRETE

De façon générale, dans l'appréhension globale de la pauvreté, qu'elle soit monétaire, alimentaire ou des capacités essentielles, les économistes distinguent toujours celle qui est qualifiée pour absolue et celle qui est relative.

Le profil de la pauvreté est parfois complété par un certain nombre de données d'études et d'analyse visant une appréhension globale de la pauvreté.

1.2.1. La pauvreté absolue

La pauvreté absolue est une situation dans laquelle les individus n'ont pas accès aux conditions élémentaires de survie telle la nourriture, le logement ou l'habillement. (MANKIW, N.GR, 2013, p.1175). On associe généralement la pauvreté absolue au manque de l'avoir, à l'incapacité de subvenir aux besoins primaires liés à la survie.

En résumé, la pauvreté absolue, c'est avoir moins qu'un minimum objectivement déterminé.

1.2.2. La pauvreté relative

La pauvreté relative évoque un niveau de vie variable en fonction de l'époque et de la société. Elle est une situation dans laquelle des individus sont exclus de ce qui est considéré comme étant le niveau de vie normale ou standard de la société.

La pauvreté relative sera 'avoir moins que les autres, par exemple, avoir moins que 50% du revenu national moyen.

1.2.3. Les seuils de pauvreté

Le seuil de pauvreté ou la ligne de pauvreté est le niveau normatif des dépenses en dessous duquel les individus sont pauvres.

On distingue deux grandes catégories de seuil de pauvreté: les seuils nationaux et les seuils destinés aux comparaisons internationales.

A) Les seuils de pauvreté nationaux

La plupart des pays en développement qui ont défini des seuils de pauvreté nationaux utilisent généralement l'approche alimentaire de la pauvreté. Ces seuils de pauvreté indiquent le niveau en deçà duquel les ressources économique ne permettent pas de satisfaire les besoins minimaux en termes d'alimentations.

B) Seuils de pauvreté destinés aux comparaisons internationales

Dans le cadre de comparaisons internationales, la banque mondiale se fonde sur un seuil de pauvreté fixé à 1\$ (en parités de pouvoir d'achat ou P.P.de 1985) par jour et par personne. Ce seuil de pauvreté est calculé en fonction de la consommation. Pour les comparaisons internationales, la plupart des pays utilisent les seuils de 50 % ou de 60 % de la médiane des revenus, selon la norme en vigueur dans les pays où les comparaisons doivent être effectuées. (ATHANASE.B, GUY.F, ALINE.L et FREDERIC.S, 2011, p.74)

1.3. DIMENSION DE LA PAUVRETE

Le PNUD distingue trois dimensions de la pauvreté monétaire, la pauvreté humaine et la pauvreté alimentaire.

1.3.1. La pauvreté monétaire

La pauvreté monétaire est un d'un individu qui ne dispose pas du revenu suffisant pour se procurer des biens de première nécessité qui assure sa survie. C'est la situation d'une personne (ou d'un ménage) dont le niveau de vie se trouve inférieur au seuil de pauvreté du pays dans lequel il se trouve et l'empêche de vivre une vie normale et de participer aux activités économiques, sociales et culturelles courantes.

1.3.2. La pauvreté alimentaire

Cette pauvreté est définie en termes de carences alimentaires dans la consommation des ménages, exprimées soit en calories, soit en protéines, soit encore en tout autre nutriment.

Ainsi donc, est considérée comme pauvre, toute personne adulte qui consomme moins de 2.300 calories par jour et chez les enfants on tient compte du rapport entre poids et l'âge.

1.3.3. La pauvreté humaine

La pauvreté humaine est le manque des capacités humaines essentielles comme de savoir lire et écrire correctement. Cette pauvreté touche les aspects économiques de la pauvreté à travers les conditions de vie qu'elle mesure par un indicateur composite de l'accès à l'assainissement, au logement, à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation.

1.4.LES INDICATEURS DE LA PAUVRETE

Un indicateur de pauvreté sert à mesurer ou à identifier les pauvres en recourant à des variables observables qui permettent d'approcher approximativement la réalité à laquelle cette pauvreté peut être attachée.

1.4.1. Indicateur du développement humain (IDH)

L'IDH représente la meilleure mesure à ce jour du niveau de développement des conditions de vie dans un pays. Il présente un double avantage sur le PIB : (i) il évalue les conditions d'existence des individus, à la différence du PIB qui mesure la performance globale de l'appareil productif du pays ; et (ii) il mesure plusieurs dimensions essentielles de la vie socio-économique des individus, à la différence du PIB qui évalue les prouesses du seul appareil productif de la nation (la quantité des richesses qu'il crée). (KABEYA, T,2012, p.295)

1.4.1.1. Dimension de l'IDH

Selon le PNUD, l'IDH comprend trois dimensions, à savoir :

- capacités de mener une vie longue et en bonne santé (longévité)
- capacités d'acquérir des connaissances, de communiquer et de participer a la vie de la communauté (niveau d'éducation)
- capacités de mener une vie saine et de garantir la mobilité géographique ou sociale (accès aux ressources nécessaires pour un niveau de vie convenable)

1.4.1.2. Les variables de calcul de l'IDH

L'indice de développement humain comprend en son sein trois sous-indicateurs statistiques, qui sont combinés dans une proportion bien définie :

- l'espérance de vie à la naissance.
- le pourcentage de la population éduquée.
- le niveau moyen du PIB par habitant.

1.4.2. Indicateur sexo-spécifique de développement humain (ISDH)

Les inégalités dans un pays sont installées entre les sexes, entre les catégories sociales, entre les castes, entre les âges, entre les régions, entre les confessions religieuses, etc...

Elles constituent autant de distorsions, et ont la vertu de gonfler les avantages et les privilèges à un pôle de la société, et d'exacerber la faim et l'indigence au pôle social d'en face.

1.4.3. Indicateur de Pauvreté Humaine

En matière de pauvreté humaine, il existe deux indicateurs distincts. L'un, noté IDH-1, mesure la pauvreté dans les pays sous-développés. L'autre, noté IDH-2, se rapporte aux pays développés.

Notons au passage que la pauvreté dans les pays développés frappe une minorité résiduelle (5-10%) de la population appelée « quart-monde », que la pauvreté dans les pays sous-développés frappe la quasi-totalité de la population (50-95%). Et, en même temps, retenons que l'État, très souvent coupé du reste de la population, est caractérisé par l'inorganisation, la carence des moyens, la gabegie et l'impuissance dans la plupart des pays Tiers Monde.

Il est subdivisé en 4 sous-composantes ci-après :

- a) probabilité de mourir avant 5 ans.
- b) pourcentage des analphabètes
- c) pourcentage des personnes privées d'accès à un minimum d'infrastructures et aux services de base (habitat salubre, sources d'eau potable, éducation, soins de santé, énergie, hygiène publique, transport, ...)
- d) pourcentage des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition(ou ayant une charge pondérale au-dessous de la normale).

1.4.4. L'indicateur de participation des femmes

L'IPF est un indicateur partiel, catégoriel, en ce sens qu'il s'applique à une catégorie sociale spécifique : celle des femmes. L'usage de l'IPF est donc quelque peu isolé et limité. Le rapport de cet indicateur aux autres indicateurs globaux (IDH, ISDH et IPH) est médiat, indirect.

1.4.5. La vulnérabilité

Elle se définit comme la précarité des conditions de vie des individus, des ménages ou des communautés face au changement. Cette notion permettrait de mieux saisir les processus évolutifs vers un état de pauvreté.

Ainsi, pour analyser la vulnérabilité, il faut identifier non seulement la menace, mais aussi la capacité de réaction, de résistance des individus, des ménages et des communautés face à l'adversité.

1.5. DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

A) Stratégie

La stratégie est un concept issu de l'art de la guerre, il a largement essaimé dans le domaine de l'économie. On attend par stratégie « la conception et la mise en œuvre d'un ensemble d'action coordonnées en vue d'atteindre un résultat ultime. Autrement définie comme étant un art de combiner et coordonner diverses actions pour atteindre un but.

B) La stratégie de réduction de la pauvreté

Par définition, la stratégie de lutte contre la pauvreté est un ensemble articulé d'interventions visant à créer les conditions matérielles permettant à tout individu de satisfaire des besoins jugés essentiels.

C) Le Ménage

Un ménage au sens statique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies

par les liens de parenté (cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut aussi être composé d'une seule personne.

D) Le développement durable

Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations future de répondre aux leur.

En français, l'AFNOR définit le développement durable comme un Etat où « les composante de l'écosystème et leurs fonctions sont préservées pour les générations futures ». Dans cette définition, « les composantes de l'écosystème incluent, outre les êtres humains et leur environnement physique, les plantes ainsi que les animaux ».

CHAPITRE 2 : CHAMPS D'INVESTIGATION DE L'ETUDE

Dans notre analyse des stratégies de lutte contre la pauvreté, nous parlerons successivement dans ce chapitre de l'aperçu historique de la ville de Kinshasa, de l'évolution de la population, ainsi que des causes de la pauvreté en RDC et plus particulièrement à Kinshasa.

2.1. APERCU HISTORIQUE DE LA VILLE DE KINSHASA

2.1.1. La toponymie Kinshasa

Aujourd'hui nonobstant les significations ou les orthographes du nom Kinshasa, ville-province et capitale de la République Démocratique du Congo ,on peut retenir que deux hypothèses probables.

La première est rapportée par P. RAYMACKERS. Selon lui, le préfixe Ki (n), issu du mélange de deux langues Kikongo et kihumbu, désigne une colline ou un endroit habité. « Nsasa » ou « Nshasa » signifie un sac de sel. L'auteur en conclut que « Kinshasa désignait, dans le temps, un site utilisé par les populations venant du Bas-fleuve et de l'océan pour échanger du sel contre des biens (esclaves, ivoires) apportés par les populations du Haut-Congo (RAYMACKERS, Pet All, 1967, p.220).

La seconde hypothèse est celle de H. Van Moorsel qui soutient la version suivante : « Depuis une époque très reculée, les pêcheurs Bateke échangeaient du poisson contre manioc des habitants de la rive du fleuve. L'endroit où se faisait ce commerce s'appelait Ulio. Mais en idiome Teke : Echanger = Utsaya ; Lieu d'échanges = Intsaya. C'est ainsi que le nom primitif de cet endroit (Ulio) est devenu d'abord Intsaya, puis sans doute sous l'influence de Kikongo, Kintsaya. Feu le R.P. Bittre mieux (dont on connaît les études ethnographiques) disaient déjà Kintshasa : « c'est le vrai nom de cet endroit ». D'où finalement Kinshasa.

Kinshasa ou N'shasa est le principal « lieu d'échange » de la rive méridionale du Pool où se pratique le troc avant même l'essor commercial de Kintambo. Le toponyme Nshasa, dit-on, dérive du verbe teke tsaya (tsaa) qui signifie

« échanger ». Et la forme ⁸substantive intsaya (insaa) désigne tout lieu d'échange « marché ».

Cette place fut le lieu où des courtiers teke, l'ivoire et les esclaves amenés en pirogue par les BanunuBobangi confondus avec les Yanzi, échangent contre les articles de troc européens apportés par les Zombo et les Kongo.

En outre, l'appellation historique de Kinshasa reste connue sous la forme « Nshasa », comme l'écrit du reste H.MS Stanley, en parlant de la visite, le 14 mars 1877, « du roi de Nshasa » au cours de sa traversée de l'Afrique, de Zanzibar à Boma (1874-1877).

Kinshasa, ancienne Léopold ville, du nom du roi Léopold II de la Belgique, est la capitale et la plus grande ville de la République Démocratique du Congo(RDC). Vers la fin de des années 1957, Léopoldville avait d'abord 11 communes à savoir Barumbu, Bandalungwa, Dendale (Kasa-vubu, Kinshasa, Kintambo, Léopoldville(Gombe), Ngiri-Ngiri et Saint jean (Lingwala) et elle a à la fois le statut administratif de la ville et de province.

Située sur la rive sud du fleuve Congo au niveau du Pool Malebo, elle fait face à la capitale de la République du Congo Brazzaville. Elle est la ville province la plus peuplée du pays avec une population de 8.096.524 Habitants et 934.316 par l'agglomération Kinshasa-Brazzaville elle est également la plus grande ville d'Afrique Sub-saharienne et la deuxième agglomération d'Afrique Sub-saharienne derrière celle de Lagos.

2.1.2. Kinshasa, Capitale de la RD Congo

L'Afrique Centrale possède des traces d'occupations humaines remontent au 1er millénaire avant notre ère. Les siècles précédents la colonisation voient les peuples bantous s'installer dans la région du moyen et Bas Congo, précédemment exclusivement occupée par les pygmées.

⁸Toponymie :c'est l'ensemble des noms de lieux d'une région, d'une langue.

Différents tribus et peuples composent la nouvelle population. Du XVI^e au XVII^e siècle, la région du Pool devient une vraie plaque tournante entre le bassin du fleuve et les régions côtières. Au cours des XIII^e et XIX^e siècle des pêcheurs et surtout des commerçants Téké venus du nord installent des marchés et des villages au Nord du Pool Malebo et sur le plateau qu'on nommera plus tard le plateau des Batékés.

Ces villages sont des colonies, car les Tékés se limitent à la pêche et au commerce des tribus de la région Humbu et Mfimu étaient considérées comme propriétaires de ce côté du fleuve. Au fil du temps, les colons Tékés poussent la population locale plus loin des rives vers l'intérieure des collines. Léopoldville deviendra la capitale du Congo belge qu'en 1923.

En effet l'évolution politico-administrative, tenant compte de la position stratégique et économique de Léopoldville, inspire l'arrêté-royale du 1^{er} juillet 1923 contresigné par le ministre des colonies, Louis Franc qui transféra la capitale du Congo-belge de Boma à Léopoldville.

Alors, le décret royal du 1^{er} juillet 1923 a fait de Léopoldville la Capitale du Congo-belge, mais il a fallu attendre donc six ans pour voir cet arrêté entrer en vigueur. C'est en effet, le 31 octobre 1929 que la décision du transfert de la capitale de la colonie devient effective. La résidence du gouverneur général était devenue dès lors à Léopoldville, plus précisément à KALINA(GOMBE).

Cependant, les raisons du transfert de la Capitale, de Boma à Léopoldville, tiennent au fait que Léopoldville constitue :

- l'aboutissement du chemin de fer Matadi-Kinshasa et le point de départ du plus long bief navigable ;
- un centre administratif possédant quelques bureaux ; districts, douanes, justice, etc. ; Mais ce n'est que plus tard que la fonction administrative va revêtir une réelle importance, étant donné qu'au

début, ce rôle ne consiste qu'à assurer la liaison entre la métropole et les territoires d'outre-mer ;

- les espaces formant l'hinterland naturel de Léopoldville sont neufs, à cheval sur l'Equateur, ne comportant pas de désert et dont la mise en valeur est assurée d'un avenir certain.

2.2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Actuellement, la ville de Kinshasa a une superficie de 9965km² et dispose aussi d'un grand espace vital pour un développement harmonieux. Elle se situe entre 3,9 degré et 5,1 degré de latitude sud; et 15,2 degré et 16,6 degré de longitude Est et s'étend sur plus de 30km de l'Est à l'Ouest et sur plus de 15 km du Nord au Sud.

D'après l'arrêté numéro 69-0042 du 28 janvier 1969, la ville province de Kinshasa est limitée à l'Est et au Nord-Est par la province de Bandundu; à l'Ouest par le fleuve Congo; au Nord par la république du Congo et au Sud par la province du Kongo-central.

En effet, ses habitants sont appelés les Kinois et une partie importante de la superficie de la région de Kinshasa est rurale, couverture d'une savane herbeuses parsemées d'arbustes. Sa population actuelle se chiffre près de 12millions. Elle se classe parmi les grandes métropoles du monde comme Tokyo (26millions d'habitants), paris (12.341.418 habitants), Abidjan (10.783.906habitants), Washington (9.548.579habitants).

Cependant, la commune rurale de Maluku, la partie orientale de la province, occupe en elle seule 79% du territoire.

2.2.1. Hydrographie et relief

Sur le plan hydrographique, la ville de Kinshasa est la véritable porte d'entrée de l'Afrique centrale. De son site de 10.000 km de voie d'eau sont réputés navigables au moins une partie de l'année et 2.650 km d'entrée eux, sont accessibles toute l'année aux barques de plus ou moins 80 tonnes.

Le site sur lequel est bâti la ville de Kinshasa se trouve drainé par des rivières dont les plus importantes sont la N'djili et la N'sele. Les rivières telles que N'djili, N'sele, Gombe, Funa, Basoko, et Ndolo se jettent dans le fleuve Congo et jouent un rôle important dans le transfert et l'approvisionnement de la ville.

Les bassins hydrographiques sont : Lubudi, Binza, Mampunza, Makelekele, Yolo, Matete, Bandalungwa, Tshangu, Kalamu, et Tshenke qui ont des débits aux variations saisonnières.

Le relief de Kinshasa est composé d'une plaine marécageuse des collines d'une altitude allant de 310 à 370 mètres, on peut citer parmi ces collines : le Mont-Ngafula, Mont-Amba, les plateaux de Kimwenza et de Binza.

2.2.2. Végétation et climat

La ville de Kinshasa forme des vallées favorables aux cultures maraichères et vivrières surtout dans les bords de la ville. La ville connaît deux saisons (sèche et pluvieuse).

Du point de vue climatique, la ville de Kinshasa est dans une région tropicale humide. Le climat n'est pas le même partout. La plaine connaît un climat lourd et chaud tandis que dans les collines à cause de la haute altitude, le climat paraît très doux.

Ce régime climatique comporte deux saisons sèches. La grande saison de pluie s'étale de la mi-septembre à la mi-mai, et la grande saison sèche de mi-mai à la mi-septembre. La petite saison de pluie a lieu entre mi-décembre et la mi-février. C'est une courte inflexion de rythme de précipitation dans la ville de Kinshasa.

À Kinshasa la saison pluvieuse est chaude, oppressante et couverte et la saison sèche est chaude, lourde et partiellement nuageuse. Les mois les plus pluvieux sont les mois d'avril et de novembre (plus ou moins 203mm de précipitation, 16 à 18 jours de précipitation par mois).

Au cours de l'année, la température varie généralement de 20°C à 32°C et est rarement inférieur à 18°C ou supérieure à 34°C.

2.2.3 Evolution de la population

Selon l'ONU, on peut réserver le qualificatif « urbain » qu'aux seules agglomérations de plus ou moins 20.000 habitants car c'est à partir de cette population que certaines caractéristiques de la vie urbaine ont tendance à se manifester.

Du point de vue population, la ville de Kinshasa dépasse largement le seuil d'un centre dit « urbain ». Les carences de l'administration ne permettent pas d'obtenir une quantification exacte de la population Kinois. L'exode rural et les migrations consécutives aux guerres civiles à l'est sont des facteurs supplémentaires qui compliquent le chiffrage.

Les estimations actuelles sont des fournies par des ONG et parfois basées sur la détermination du taux moyen d'occupation urbaine par photographie aérienne, principalement dans les zones où l'habitat type ne comporte pas d'étages, c'est-à-dire les zones ayant une forte expansion urbaine comme les cités. De ce fait, il se peut que la population dépasse les 10 millions d'habitants.

Tableau 1 : Evolution de la population entre 1884 et 2015

Année	Population
1884	5000
1900	39.950
1950	201.905
1957	378.628
1960	476.819

1967	864.284
1968	938.317
1975	1.679.091
1981	2.567.166
1998	4.131.845
2000	6.062.000
2015	12.000.066

Source : BOUTE ,6 et St MOULIN, rapport PNUD/hab. 2000

La population kinoise est spécialement répartie de la manière déséquilibrée à travers les 24 communes. Il y a un écart considérable entre les populations des différentes communes de Kinshasa et deux communes viennent en tête avec 2 millions d'habitants et celle qui est sous peuplée a moins de 100.000 hab.

Tableau 2 : Répartition déséquilibrée de la population, de la superficie et de la densité.

Commune	Population	Superficie (Km ²)	Densité Hab/km ²
KIMBANSEKE	2.631.205	237,8	11.066
NGALIEMA	2.025.942	224,3	9.032
MASINA	1.571.124	69,7	22.532
NDJILI	1.157.619	11,4	106.721
KISENSO	1.157.619	16,6	69.736
LEMBA	1.120.992	23,7	47.299

SELEMBAO	1.038.819	23,2	44.815
LIMETE	1.330.874	67,6	15.294
KALAMU	974.669	6,6	146.787
BUMBU	905.943	5,3	170.933
MATETE	854908	4,9	175.186
MONT-NGAFULA	718.197	358,9	2.001
MAKALA	698.495	5,6	124.731
BANDAL	934.821	6,8	93.082
NGABA	539.135	4	134.784
MALUKU	494.332	7948	62
NGIRI-NGIRI	481.110	3,4	141.503
KINSHASA	453.632	2,9	158.060
KASA-VUBU	437.824	5	86.870
BARUMBU	413.628	4,7	87.633
N'SELE	387.790	898,8	413
KINTAMBO	340.260	2,7	125.096
LINGWALA	277.831	2,9	96.469
GOMBE	89.080	29,3	3.037
TOTALE	12.000.066	9.965	1.200

Source : Donnée d'INS/RDC citez par MUZITO à in phare N°5114 du 13/07/2015

Le tableau ci haut révèle que la Commune de KIMBANSEKE est la plus peuplée de la ville de Kinshasa, alors que celle de la Gombe est la moins peuplée soit 89080 Habitants. Il importe d'observer que quelques communes à faible superficie (BUMBU, MATETE, NGABA ; NGIRI-NGIRI ; KINSHASA ; KINTAMBO,...) concentre beaucoup d'habitants avec une densité très élevée.

2.3. ORGANISATION STRUCTURELLE

2.3.1. Structures politico-administrative

La ville de Kinshasa est dotée d'un statut spécial depuis sa création le 1^{er} aout 1881, alors station de Léopoldville et qui devint le chef-lieu du district du Stanley-pool, haute N'sele et Panzi-kasai.

En 1941, l'ordonnance législative N°293/AIMO du 25juin 1941 accorda) Kinshasa le statut d'une ville et dote d'un comité urbain. A l'aube de l'indépendance, la charte coloniale est remplacée par la loi fondamentale du 19 mai 1960.

Ce dernier fait de la capitale Kinshasa, une ville neutre siège des institutions politiques. Huit années plus tard, l'ordonnance N°68/024 du 20 janvier 1968 dote la ville de Kinshasa d'un statut politico-administratif à l'instar des autres provinces de la RDC, le nombre de ces communes passent de 11 à 24.

En vertu des dispositions pertinentes de la constitution du 18 février 2006, traité fondateur de la troisième république, la ville de Kinshasa capitale de la RD Congo a le statut d'une province.

2.3.1.1. Administration de la ville

Selon l'article 2 de la loi N°08/012 du 31 juillet 2008 définit comme étant une composante politique et administrative du territoire de la république. Elle jouit de l'autonomie de gestion de ses ressources humaines, économique, financières et techniques. Elle coopère avec les autres provinces et le pouvoir central dans le cadre de du fonctionnement régulier des institutions.

2.3.1.2. L'assemblée provinciale

D'après l'article 7, de la loi N°08/012 du 31 juillet 2008, l'assemblée provinciale est organe délibérant, ses principales missions sont : de légiférer (par voie d'édit), d'élire le gouvernement provincial. Les membres de l'assemblée provinciale, députés provinciaux de la ville de Kinshasa sont élus aux suffrages universel direct et le bureau de l'assemblée provinciale est constitué d'un président, d'un vice-président, d'un questeur, d'un rapporteur et d'un rapporteur adjoint.

2.3.1.3. Gouvernement provincial

Le gouvernement provincial Kinshasa, comme ceux d'autres provinces tire son fondement juridique de la loi N°08/012 du 07 octobre 2008 portant principes fondamentaux relatifs ' la libre administration.

2.3.1.4 Division administratives et services publics provinciaux

1° Divisions et inspection provinciales

Le directeur de province, collaborateur administratif direct du Gouverneur coordonne les activités des cinquante divisions provinciales administratives et inspection provinciales lesquelles constituent (relais du ministre du gouvernement de la république.

2° Services publics provinciaux

Il s'agit notamment de : - la régie immobilière en sigle RIMNOKIN ; la régie d'assainissement et des travaux publique de Kinshasa en sigle RATPK ; la régie de transport urbain de Kinshasa en sigle RETRANSKIN ; la direction générale de recettes de Kinshasa en sigle DGRK ; l'autorité de régulation de la publicité extérieure de la ville de Kinshasa.

Cependant, il sied de préciser que tous ces services publics nationaux provinciaux sont placés sous l'autorité du gouverneur de la ville de Kinshasa.

3°structures Administratives des 24 communes de la ville

Les communes entant qu'entités territoriales décentralisées (ETD) disposent d'une personnalité juridique et comprennent chacune deux organisations : le conseil communal et le collège exécutif communale.

Néanmoins, les communes sont subdiviser en quartiers, ainsi la plupart des quartiers populaires semi urbanisés de la ville de Kinshasa sont plus étendus que certaines communes résidentielles. Du point de vue administration, le quartier est dirigé par Le chef du quartier ; suivi du chef du quartier adjoint ; secrétaire du quartier ; le chargé de la population ; ainsi que deux ou trois agents recenseurs.

Tableau 3 : Répartition des communes d'après leurs districts

DISTRICT DE TSHANGU	DISTRICT DE LUKUNGA	DISTRICT DE LA FUNA	DISTRICT DU MONT-AMBA
KIMBANSEKE	BARUMBU	BANDALUNGWA	KINSENSO
MALUKU	GOMBE	BUMBU	LEMBA
MASINA	KINSHASA	KALAMU	LIMETE
N'DILI	KINTAMBO	KASA-VUBU	MATETE
N'SELE	LINGWALA	MAKALA	NGABA
	NGALIEMA	NGIRI-NGIRI	NGABA
		SELEMBAO	MONT-NGAFULA

Source :Données fictives fournies à des fins d'illustration uniquement

Les quatre districts urbains de la ville de Kinshasa sont totalement inégaux en termes de superficie, d'effectifs démographiques, de niveau d'urbanisation, de niveau de vie, et de qualité des infrastructures de base.

La ville de Kinshasa est subdivisée en 24 communes, à savoir : Bandalungwa, Barumbu, Bumbu, Gombe, Kalamu, Kasavubu, Kimbanseke, Kinsenso, Kinshasa, Kitambo, Lemba, Limeté, Lingwala, Makala, Ngiri-Ngiri, Maluku, Masina, Matete, Mont-ngafula, N'djili, Ngaba, Ngaliema, N'sele, Selembao. Ces 24 communes sont regroupées en quatre districts de la manière suivante :

➤ **Le District de Tshangu**

Le district de la Tshangu est situé à l'Est de la capitale. Il est le district le plus peuplé et le plus étendu de la ville. Il est composé des communes de Kimbanseke, Maluku, Masina, Nsele. Cependant, il tire son nom d'une des affluentes du fleuve Congo qui traverse son territoire et il est plus rural. Plusieurs infrastructures de grande envergure se sont implantées dans le district de Tshangu.

➤ **Le district de Lukunga**

C'est un district facilement accessible, en dehors de quelques quartiers de la commune de Ngaliema. Il se situe au centre de la ville de Kinshasa, mais est aux prises avec des problèmes d'assainissement des eaux pluviales dans plusieurs de ses quartiers.

L'infrastructure la plus importante qu'a bénéficié le district de Lukunga durant la dernière décennie, avant 2010, est la construction du boulevard triomphal, à la frontière entre les communes de Kinshasa et de Kasa-vubu.

➤ **Le district de la Funa**

Il regorge sept communes, notamment le commune de Kalamu, Kasa-vubu, Ngiri-ngiri et Bandalungwa sont centrales et très denses, les autres (Bumbu, Makala, et Selembao) sont presque enclavées, car desservie principalement par la seule avenue du 24 novembre qui connaît de temps en temps des problèmes de délabrement.

➤ **Le district de Mont-Amba**

Il comprend 6 communes, dont Mont-Ngafula qui est la plus grande commune du district. En 2004, le district de Mont-Ambra regroupait 1.822.130 habitants sur 475km², soit une densité de 3.836 habitants au km².

2.3.2. Structure économique et social

Sur le plan économique, on observe la crise économique en RDC qui est une réalité permanente avec laquelle il faut compter, le marché d'emploi qui se rétrécit depuis des lustres, la situation des travailleurs qui n'est pas tout rose à cause de la politique de bas salaire ce qui explique l'émergence dans beaucoup des ménages, des activités informelles pour se garantir une existence biologique.

Ce qui pousse les enfants à se mettre à contribution dans cette quête de survie en dépit de' la loi qui proscrit le travail des mineurs. En d'autre terme le surnombre d'enfants dans les ménages accentue la pauvreté.

Mais sur le plan social, on remarque que le terrain de vie menée en milieu urbain implique des moyens financiers substantiels. Ce qui contraint ses résidents à faire face à des besoins divers et contraignants dont la satisfaction repose sur des capacités socio-économique des chacun. Cela n'est malheureusement pas à la portée du plus grand nombre. Les familles nombreuses particulièrement en sont exposées dans la mesure où leurs membres se confrontent au quotidien à un lot des problèmes sociaux récurrents (logement précaire, promiscuité, manque d'hygiène individuelle et au niveau de la collectivité, malnutrition).

2.3.3. Organisation socio-culturelle

La capitale démontre qu'elle est la véritable expression de la passion de vivre par effervescence de la musique et des arts populaires (aussi bien dans les nouvelles formes et quêtes messianiques que dans les excès d'une concupiscence toute ancienne) comme une manière de résister à la crise qui frappe en plein fouet. Face à la crise les kinois ont inventé des nouvelles formes d'organisations sociales afin de pallier à la faillite de l'Etat.

En effet, ces entités en sont venues à occuper une place cruciale dans le concert des multiples stratégies de survies inventées par les kinois pour pallier à un Etat déficient à travers les différents domaines de la vie publique et privées.

Aujourd'hui des milliers des kinois sont membres soit d'une association, soit d'une ONG pour multiplier leurs chances de faire face à la diversité de défis liés à la dégradation des conditions sociales.

2.4. SITUATION DE LA PAUVRETE A KINSHASA

Kinshasa connaît un problème de la pauvreté de l'ordre de 41,6%, étant donné qu'elle représente 10,7% de la population nationale, elle concentre 6,1% de pauvres congolais.

Les enquêtes effectués permettent de préciser que c'est dans la catégorie de ménages des inactifs des chômeurs et des retraités (53,2%), les ménages informels non agricoles (47,2%), et les ménages informels agricoles (40,1%), que l'on retrouve le plus des pauvres (47,2%).

Par apport au sexe du chef de ménage, la pauvreté est plus répandue dans les ménages dirigés par les femmes (45,7%) que pour les ménages dirigés par les hommes(40,7).

Cette configuration de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage n'est pas surprenante compte tenu de la précarité du statut de la femme sur le marché du travail et de son statut social qui limite son accès aux actifs productifs.

En ce qui concerne la consommation, les dépenses globales par tête et par ans sont évaluées à 315\$ à Kinshasa.

La structure des dépenses des ménages révèle une prédominance des dépenses alimentaire (48,8%) qui font partie des besoins incompressibles aussi bien pour les non pauvres que pour les pauvres.

Alors un autre élément important à signaler que, c'est le fait que les ménages pauvres dépenses moins pour les besoins de santé et d'éducation que les ménages non pauvres. Ce qui signifie que les enfants issus des ménages pauvres présentent la probabilité de demeurer dans la pauvreté.

Par rapport à toutes les autres villes du pays, Kinshasa qui a le double statut de province et de ville-capitale du pays, dispose d'un taux de pauvreté de l'ordre de 41,6%. En matière d'éducation, le taux net de scolarité au primaire est passé de 76,3% en 2002 à 88,4% en 2002, tandis que le niveau de déperdition demeure le plus faible relativement à d'autres provinces.

CHAPITRE 3: ANALYSE DES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Dans ce chapitre, il sera question d'analyser les stratégies de réduction de la pauvreté dans la ville province de Kinshasa à travers les résultats d'enquête menée sur le terrain dans le district de la Tshangu. Il aura trois sections : la première consistera en la présentation de la méthodologie appliquée pour notre enquête ; la deuxième présentera les résultats l'enquête, les interprétera et fera une analyse statistique de ces résultats afin d'identifier les stratégies de réduction de la pauvreté usitées dans toutes les couches de la population kinoise; ainsi que la troisième proposera des suggestions que le gouvernement devra prendre en considération pour lutter contre ce fléau.

Section 1 : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

3. 1.1. Objectif de l'enquête

A la fin de notre enquête, avec le traitement de données par le logiciel, SPSS⁹ les résultats obtenus nous ont permis de (d'):

1. analyser les données recueillies auprès des ménages kinois ;
2. interpréter ces données afin de nous permettre de nous situer par rapport à la question en étude. ces données ont été divisées en deux groupes selon qu'il s'agit de données d'ordre général ou des données spécifiques ;
3. décider s'il faut affirmer ou infirmer notre hypothèse de départ. au clair, nous allons finalement, à l'aide des données collectées, identifier les stratégies susceptibles d'être mis en œuvre pour la réduction de la pauvreté au sein des ménages kinois et aussi formuler quelques suggestions pour l'atteinte des objectifs poursuivis par notre étude.

Devant l'immensité de la ville de Kinshasa et nos moyens matériels et financiers très modestes, nous avons exclusivement pris en considération le district de la Tshangu qui est composé de 5 communes.

⁹ SPSS, statistical package for the social science, logiciel d'analyse statistique

En effet, la base de notre échantillon est de 120 ménages répartis dans 5 Communes dont N'djili (Q1, Q7, Q8, Q12, Q13); Masina (Q. Lokari, Q. Congo, Q. Siforco, Kimbanseke (Q. Kingasani, Q. Mfumu-nketo, Q. Mbemba-fundu, Q.17Mai) ; Maluku (Q. Zone3, Q. Zone6, Q. Kinzuomu) et Nsele (Q. Bibwa, Q. Talangai, Q. Mikonga).

3.1.2. La collecte des données

Nous avons utilisé à cet effet deux procédures à savoir :

1. la préparation de la collecte ;
2. la collecte proprement dite.

Nous avons élaboré notre question d'enquête en deux parties :

- A. la première relative à l'identification du répondant et la seconde partie consacrée à l'enquête proprement dite ;
- B. la plupart des questions sont fermées et portent sur les informations de nature qualitative.

3.1.3. Echantillon d'étude

Pour CHEVRY G. et GABRIEL R. C, la population d'enquête est un ensemble délimité dans le temps et dans l'espace, auquel le chercheur s'intéresse tout particulièrement et sur lequel portera l'observation¹⁰. Pour notre travail, la population en étude est constituée des ménages vivant au sein de la ville province de Kinshasa.

Etant donné que l'on ne peut pas étudier une population aussi grande, nous devons procéder par la sélection d'un échantillon. ELANDSHEERE définit l'échantillon comme étant un nombre d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation permet de tirer des conclusions applicables à la population entière à l'intérieure de laquelle le choix est fait¹¹. Cet échantillon est un sous ensemble de la

10 CHEVRY G. et GABRIEL R-C., *Pratique d'enquête statistique*, Paris, PUF, 1962, p. 169.

11 DELANDSHEERE G., *Introduction à la recherche en science de l'éducation*, Paris, Armand Colin, 1971, p. 251.

population étudiée, prélevée de façon à conserver les caractéristiques principales de celle-ci. Pour notre étude, nous avons constitué un échantillon de 120 ménages tirées de notre population mère. Cet échantillon a été choisi compte tenu des objectifs que nous nous sommes fixés, aussi, compte tenu des contraintes auxquelles nous sommes soumis (moyens financier, temps, etc.).

Afin de donner à tous les membres de notre population la chance de participer à notre enquête, nous avons opté pour le tirage aléatoire des ménages. Les 120 ménages tirés de manière aléatoire ont permis l'extrapolation des résultats qu'elles ont mis à notre disposition à l'ensemble de notre population mère.

3.1.4. Le questionnaire d'enquête

Dans le cadre de notre étude, un questionnaire a été élaboré en fonction des hypothèses faites dans le travail. Il est constitué de questions fermées, d'une part et des questions à choix unique ou multiples d'autre part. Ce questionnaire sera administré en personne à chaque sujet de notre échantillon. Ce qui nous permettra de gagner du temps dans la collecte des réponses et par la même occasion de fournir des explications supplémentaires ou éclaircissements relatives aux questions si le besoin se fait ressentir. De plus, elle permet à nos sujets de garder leur anonymat favorisant ainsi une grande franchise dans leurs réponses. Nous avons choisi le questionnaire, plutôt qu'une autre forme d'enquête, car c'est un outil simple à mettre en œuvre.

3.1.5. Déroulement de l'enquête

Nous avons constitué un échantillon de 120 sujets comme nous l'avons précisé plus haut, composé des enquêtés disponibles, accessibles qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire. Afin de les atteindre, nous nous sommes rendus dans leur quartiers où nous avons choisi de manière aléatoire nos enquêtés afin de ne pas influencer notre étude.

Cette enquête, qui a eu lieu durant les une semaine du mois de décembre soit du 03 au 09 décembre 2018, s'est déroulée dans diverses communes du district de la Tshangu afin de ne pas la concentrer en un seul coin et biaiser les résultats. C'est ainsi que 5 communes ont été sélectionnées.

Section 2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETES

3. 2.1. Présentation des résultats

3.2.1.1. Du profil des enquêtés

Ce module comprend les variables : le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, la profession de l'enquêté et le statut du professionnel.

Tableau n°1 : Répartition des ménages selon leur profil

Variables	Modalités	Effectif	Frequence
Sexe de l'enqueté	Masculin	59	49,2
	Feminin	61	50,8
	Total	120	100,0
Age de l'enqueté	Moin de 18ans	1	,8
	18 à 25 ans	7	5,8
	26 à 40 ans	49	40,8
	40 à 60 ans	59	49,2
	60 ans et plus	4	3,3
	Total	120	100,0
Niveau d'etude	Aucun	13	10,8
	Primaire	11	9,2
	Secondaire	55	45,8
	Graduat	28	23,3
	Licence et plus	11	9,2
	Brevet de formation	2	1,7
	Total	120	100,0
Situation matrimoniale	Marié(e)	76	63,3
	Divorcé(e)	11	9,2
	Veuve celibataire	16	13,3
		10	8,3
	Fiancé(e)	7	5,8
	Total	120	100,0
Profession	Fonctionnaire	21	17,5
	Cadre	5	4,2
	Commerçant	33	27,5
	Ouvrier	15	12,5
	Sans emploi	42	35,0
	Autre (à préciser)	4	3,3
	Total	120	100,0
Statut professionnel	Patron(e)	5	4,2
	Employé(e)	37	30,8
	Independant(e)	74	61,7
	Autre (à préciser)	4	3,3
	Total	120	100,0

Source : élaboré sur base des données d'enquête

Commentaire : Il ressort de ce tableau portant des données sur le profil des enquêtés selon plusieurs critères que :

- Pour ce qui est du sexe des enquêtés 50,8% sont des femmes et 49,2% sont du sexe opposé ;
- Concernant la tranche d'âge des enquêtés, les données nous renseignent que 49,2% des enquêtés ont l'âge compris entre 40 et 60 ans et 40,8% ont l'âge compris entre 26 à 40 ans que ;
- Sur le niveau d'instruction des enquêtés, il se dégage que 45,8% de chefs ménages ont un diplôme d'étude secondaire, suivi de 9,2% du certificat d'étude primaire avec 10,8% de chefs des ménages analphabètes;
- Quant à la situation matrimoniale des enquêtés, la majorité de chefs de ménages sont des mariés soit 63,3% suivis de 13,3% de veufs (es) ;
- Pour ce qui est de la profession du chef du ménage, nous avons remarqué que 35% des chefs des ménages sont sans emploi, 27,5% sont des commerçants et 17,5% sont des simples fonctionnaires de l'Etat.
- Du point de vue statut professionnel du chef de ménage, 61,7% des chefs de ménages sont indépendants et 30,8% sont des employés.

Commentaire :

Au regard du profil des enquêtés, nous observons que la majorité des chefs de ménages de la ville province de Kinshasa sont des chômeurs. Cependant, cette situation nous explique que la pauvreté à Kinshasa ronge surtout les chefs de ménages qui sont dans la majorité des hommes et cela fait que les femmes prennent le devant au dans les foyers. C'est ainsi que l'espérance de vie des hommes diminue au jour le jour.

3.2.1.2. Le cadre de vie des ménages

Ce module comprend : les types de logement, le statut d'occupation, le nombre des pièces du logement des ménages, le mode d'éclairage, la source d'approvisionnement en eau et les moyens de transport du ménage, mode d'évacuation des ordures du ménage.

Tableau n°2 : Répartition des ménages *suivant* leur cadre de vie

Chef du ménage	Homme	88	73,3
	Femme	32	26,7
	Total	120	100,0
Effectif du ménage	Moins de 3 personnes	10	8,3
	4 à 6 Personnes	62	51,7
	7 à 10 personnes	44	36,7
	11 personnes et plus	4	3,3
	Total	120	100,0
Type de logement	Appartement	4	3,3
	Maison simple	99	82,5
	Annexe	16	13,3
	Autre (à préciser)	1	,8
	Total	120	100,0
Statut d'occupation	Propriétaire	54	45,0
	Locataire	60	50,0
	Autre(à préciser)	6	5,0
	Total	120	100,0
Nombre de pièce	Studio	10	8,3
	Deux	38	31,7
	Trois	50	41,7
	Plus de trois	21	17,5
	Autre (à préciser)	1	,8
	Total	120	100
Mode d'eclairage	Electricité	80	66,7
	Lampe à pétrole(Torche à	40	33,3
	Total	120	100,0
Source d'approvisionnement en eau	Robinet	89	74,2
	Rivière	8	6,7
	Forage	9	7,5
	Borne fontaine	7	5,8
	Autres (à préciser)	7	5,8
	Total	120	100,0
Moyen de transport habituel	Pied	46	38,3
	Transport en commun	52	43,3
	Voiture	8	6,7
	Moto	14	11,7
	Total	120	100,0
Mode d'évacuation des ordures	Poubelle	52	43,3
	Rue	29	24,2
	Trou dans la parcelle	39	32,5
	Total	120	100,0

Source : élaboré sur base des données d'enquête

Interprétation :

Il ressort des données d'enquêtes issues de ce tableau ce qui suit :

- Pour ce qui est des chefs de ménages, 73,3% sont des hommes et 26,7% sont des femmes ;
- En ce qui concerne l'effectif du ménage, 51,7% des ménages sont de 4 à 6 personnes et 36,7% sont composés de 7 à 10 personnes ;
- S'agissant du type de logement les données nous renseignent que plus de la moitié de personnes interrogées soit 82,5% des ménages habitent une maison simple suivi de 13,3 % des ménages habitent une maison annexe ;
- Quant au statut d'occupation 50,00% des ménages (soit 60 sur 120) sont locataires alors que 45,00% (soit 54 sur 120) qui sont de propriétaires ;
- En ce qui concerne le nombre de pièce de logement du ménage, 41,7% des ménages ont des maisons composées de trois pièces et 31,7% composées de deux pièces ;
- Pour ce qui est du mode d'éclairage, 66,7% des ménages affirment utiliser l'électricité, alors que 33,3% des ménages font usage de la lampe à pétrole et à pile ;
- Sur ce qui est du mode d'approvisionnement en eau, 74,2% des ménages se servent de leur robinet ;
- S'agissant de moyen de déplacement des ménages, 43,3% des ménages empruntent du transport en commun suivi de 38,3% font le pied ;
- Pour ce qui est du mode d'évacuation des ordures des ménages, 43,3% des ménages usent des poubelles, 32% crevent des trous dans la parcelle et 24,2% jettent sur la rue.

Commentaire :

L'analyse du cadre de vie de nos enquêtés nous poussent à affirmer que les ménages kinois vivent dans un cadre de vie en dessous de la normale. La majorité

des ménages est locataires et abrite dans des maisons simples avec un nombre important de personnes. Cependant, leurs moyens de déplacement demeurent le transport en commun et le pied.

3.2.1.3. Les mécanismes de survie du ménage

Ce module comprend : Etre en activité ou au chômage, Mécanismes d'alimentation du ménage, Revenu mensuel, Trouver de la nourriture grâce à son activité, Prendre le petit déjeuner, Dépense journalière, Soins de santé possible avec le revenu, Accès à l'école pour les enfants, Nombre des enfants scolarisés, Abandon scolaire des enfants cette année Abandon scolaire des enfants cette année, Les causes de ces abandons, Payer le loyer grâce à ses activités, Payer l'électricité grâce à son activité, Payer la facture d'eau grâce à son activité, Soins de santé des enfants grâce à son activité, Information sur la vision de l'Etat pour la pauvreté, Etre concerné par ce problème, Opinions sur les causes de la pauvreté, Stratégie de réduction de la pauvreté.

Tableau n°3 : Répartition du ménage selon les mécanismes de survie

Variables	Modalités	Effectif	Fréquence
Etre en activité ou au chômage	Activité	63	52,5
	Chômage	57	47,5
	Total	120	100,0
Activité exercée au chômage	Vendre dans une boutique	4	3,3
	Etre commissionnaire	1	,8
	Faire le petit commerce	27	22,5
	Dependre de sa famille	4	3,3
	Faire le taxi	3	2,5
	Faire le maraichage	2	1,7
	Vendre des unités/change\$ ou	10	8,3
	Reparer des appareils ou vehicules	3	2,5
	Etre ouvrier	2	1,7
	Faire la Pêche/Elevage ou chasse	3	2,5
	Fabriquer des briques ou Garnitures	2	1,7
	Etre pasteur	1	,8
	Total	62	51,7
	System	58	48,3
Total	120	100,0	
Mecanisme d'alimentation du menage	Faire l'elevage	7	5,8
	Faire l'épargne	25	20,8
	Faire des provisions	11	9,2
	Vivre des dons ou debrouillardise	6	5,0
	Faire le maraichage	6	5,0
	Avoir une maison de location	2	1,7
	Commerce ou Ristourne	4	3,3
	Total	61	50,8
System	59	49,2	
Total	120	100,0	

Revenu mensuel	Moins de 10\$	5	4,2
	10 à 30\$	11	9,2
	30 à 50\$	38	31,7
	50 à 100\$	31	25,8
	100 à 200\$	28	23,3
	Plus de 200\$	7	5,8
	Total	120	100,0
Trouver de la nourriture grâce à son activité	Oui	118	98,3
	Non	2	1,7
	Total	120	100,0
Prendre le petit déjeuner	Oui	76	63,3
	Non	44	36,7
	Total	120	100,0
Depense journalière	3000	11	9,2
	3500	1	,8
	4000	14	11,7
	5000	22	18,3
	6000	17	14,2
	7000	8	6,7
	8000	18	15,0
	10000	14	11,7
	12000	7	5,8
	15000	3	2,5
	16000	2	1,7
	18000	3	2,5
	Total	120	100,0
Accès aux soins médicaux grâce à son revenu	Oui	55	45,8
	Non	65	54,2
	Total	120	100,0
Accès à l'école pour les enfants	Oui	106	88,3
	Non	13	10,8
	Total	119	99,2
	System	1	,8
Total	120	100,0	
Nombre d'enfants accédants à l'école	Aucun	11	9,2
	Un	15	12,5
	Deux	30	25,0
	Trois	39	32,5
	Quatre	12	10,0
	Plus de quatre	12	10,0
	Total	119	99,2
System	1	,8	
Total	120	100,0	
Abandon scolaire des enfants cette année	Oui	43	35,8
	Non	77	64,2
	Total	120	100,0
Les causes des abandons scolaires	Minerval	29	24,2
	Maladie	6	5,0
	Raisons liées à mes activités	6	5,0
	Autres (à préciser)	1	,8
	Total	42	35,0
	System	78	65,0
Total	120	100,0	
Payer le loyer grâce à ses activités	Oui	60	50,0
	Non	11	9,2
	Total	71	59,2
	System	49	40,8
Total	120	100,0	

Payer l'électricité grâce à son activité	Oui	79	65,8
	Non	39	32,5
	Total	118	98,3
	System	2	1,7
Total		120	100,0
Payer la facture d'eau grâce à son activité	Oui	90	75,0
	Non	29	24,2
	Total	119	99,2
	System	1	,8
Total		120	100,0
Dépense pour le loyer par mois	10 à 20\$	11	9,2
	30 à 50\$	27	22,5
	60 à 100\$	19	15,8
	150 à 200\$	3	2,5
	Plus de 200\$	1	,8
	Total	61	50,8
System	59	49,2	
Total		120	100,0
Soins de santé des enfants grâce à son activité	Oui	46	38,3
	Non	70	58,3
	Total	116	96,7
	System	4	3,3
Total		120	100,0
Etre informer sur la vision de l'Etat pour la pauvreté	Oui	26	21,7
	Non	94	78,3
	Total	120	100,0
Etre concerné par ce problème	Oui	105	87,5
	Non	14	11,7
	Total	119	99,2
	System	1	,8
Total		120	100,0
Opinions sur les causes de la pauvreté	Megestion du gouvernement	18	15,0
	Manque d' électricité,d'Eau ou Nourriture	12	10,0
	Chômage /Mauvais etat des routes	40	33,3
	Manque de soin de santé de qualité	2	1,7
	Hausse du taux de change	11	9,2
	Hausse du prix de transport	7	5,8
	Impaiement, irregularité de salaire et Insecurité	15	12,5
	Faible revenu	15	12,5
	Total	120	100,0
	Strategie de réduction de la pauvreté	Activités maraichères	34
Epargne personnelle		65	54,2
Elevage		19	15,8
Pêche		2	1,7
Total		120	100,0

Source : élaboré sur base des données d'enquête

Interprétation :

- S'agissant du statut social du ménage, 52,5% des ménages sont actifs et 47,5% sont dans le chômage ;

- Pour ce qui est de l'activité exercée par le ménage dans le chômage, on a remarqué que la majorité des ménages survivent grâce au secteur informel, soit 22,5% font le petit commerce suivi de 8,3% vendent dans des cabines téléphoniques ;
- Concernant le mécanisme d'alimentation du ménage, 20,8% des enquêtés épargnent de l'argent, 9,2% font des provisions, 5,8% vivent de l'élevage et 5% font le maraichage suivi de 5% qui survivent grâce aux dons et débrouillardises ;
- Pour ce qui est du revenu mensuel de l'enquêté, 31,7% des chefs de ménages se situent dans une tranche de 30\$ à 50\$ et de 25,8% se situent dans la tranche de 50\$ à 100\$;
- Quant à ceux trouvent de la nourriture à leur activité, la majorité des ménages en trouvent grâce leurs activités, environ 98,3% trouvent de la nourriture grâce à leur activité et 1,7% vivent dépendamment des autres sources (dons, transfert, etc.) ;
- S'agissant le ménage de prendre petit déjeuner le matin, environ 63,3% des ménages prennent le petit déjeuner contre 36,7% qui n'en prennent pas ;
- Pour ce qui est de la dépense journalière de l'alimentation du ménage, 21,7% dépensent au maximum 4000fc par jour, 18% des ménages dépensent 5000fc par jour et 15% dépensent 8000fc par jour ;
- En ce qui concerne l'accès aux soins médicaux grâce à l'activité ou travail des chefs du ménage, plus de la moitié des ménages environ 54,2% n'accèdent pas aux soins médicaux grâce à leurs activités, et 45,8% en accèdent ;
- S'agissant de l'accès des enfants à l'école, 88,3% des ménages scolarisent leurs enfants par contre 10,8% déscolarisent leurs enfants ;
- Quant au nombre d'enfants accédant à l'école par ménage, 32,5% des ménages scolarisent 3 enfants et 25% ne scolarisent que 2 enfants ;
- Pour ce qui est de l'abandon scolaire des enfants, 34% des enquêtés ont arrêté de scolariser leurs enfants,
- En ce qui concerne les causes de ces abandons scolaires, 24,2% des enquêtés affirment avoir arrêté de scolariser leurs enfants pour raison du manque de frais de minerval et 5% pour raison des maladies ;
- S'agissant de la capacité de payer le loyer grâce aux revenus de l'activité du ménage, environ 50% des ménages paient le loyer grâce aux revenus de leurs activités, et 9,2% n'y arrivent pas à payer le loyer avec les revenus de leurs activités ;

- Pour ce qui est de la capacité de Payer l'électricité grâce au revenu son activité, 65,8% des ménages paient l'électricité grâce aux revenus de leurs activités, par contre 32,5% n'y sont pas capable ;
- Quant à la capacité de Payer la facture d'eau grâce au revenu à son activité , 75% des ménages paient leurs factures d'eau grâce aux revenus de leurs activités et 24% ne sont pas en mesure de payer leur factures d'eau;
- S'agissant de la dépense pour le loyer des ménages, 22,5% des ménages paient 30\$ à 50\$ pour le loyer ; suivi de 15,8% des ménages sont capable de payer le 50\$ à 100\$ pour le loyer ;
- Pour ce qui concerne les soins de santé des enfants, plus de la moitié des enquêtés environ 53,3% sont dans l'incapacité d'assurer le soin de santé de leurs enfants grâce aux revenus de leurs activités, et 38,3% ménages arrivent à assurer le soin de santé de leurs enfants ;
- En ce qui concerne le niveau d'information des ménages par rapport à la vision de l'Etat sur la lutte contre la pauvreté, 78,3% des ménages ne sont pas informés sur la vision de l'Etat sur la lutte contre la pauvreté et 21,7% des ménages ont une certaine informés sur cette vision de l'Etat ;
- Quant aux ménages concernés par la pauvreté, environ toutes les couches de la population kinoise sont atteintes par celle-ci, soit 87,5% des ménages ;
- Pour ce qui est des opinions des ménages sur les causes de la pauvreté à Kinshasa, 33,3% des enquêtés affirment que cette impasse est due au chômage, 15% des ménages ajoutent que cela est due à la mégestion politique, 12% des ménages soutiennent que l'impaiement des salaires des agents de l'Etat et l'insécurité sont à la base de ce fléau, 12% des ménages déclarent que cela est causée par le faible niveau revenu, 10% des ménages attestent que ces difficultés sont causées par manque d'électricité, manque d'eau potable et la faim , et 9,2% des ménages pensent que la hausse du taux de change est le nerf de la pauvreté ;
- Quant aux stratégies utilisées par les ménages pour la réduction de la pauvreté, plus de la moitié des ménages environ 54,2% font des épargnes (ekonzo) pour lutter contre la pauvreté, 28,3% font le maraichage 15,8% exercent l'élevage et 1,17% font la pêche enfin réduire la pauvreté.

Commentaire :

De manière générale, la plupart des ménages a un revenu faible et cela fait que leur dépense journalière soit moindre. Cependant, la majorité des ménages survit grâce au secteur informel et épargne l'argent dans le but d'essayer de réduire la pauvreté.

3.2.1.4. Réduction de la pauvreté et limitation des naissances

Ce module prend en compte les variables ci-après :

Tableau n°4 : Répartition suivant la réduction de la pauvreté et limitation des naissances

Variables	Moalités	Effectif	Frequence
Le nombre d'enfants projetés dans la vie	6 à 10	1	,8
	Plus de 10	11	9,2
	4	10	8,3
	5	57	47,5
	6	20	16,7
	7	4	3,3
	8	6	5,0
	10	9	7,5
	12	1	,8
	15	1	,8
	Total		120
Le nombre réel d'enfants	Aucun	9	7,5
	1 à 3	9	7,5
	4 à 6	29	24,2
	7 à 10	24	20,0
	Plus de 10	20	16,7
	6	18	15,0
	7	2	1,7
	8	2	1,7
	9	1	,8
	14	1	,8
	15	1	,8
Total		116	96,7
System		4	3,3
Total		120	100,0
Avoir d'autres enfants à l'avenir	Oui	60	50,0
	Non	60	50,0
	Total	120	100,0
Avoir une stratégie de limitation de naissance	Oui	109	90,8
	Non	11	9,2
	Total	120	100,0
Stratégie de limitation usitée	Fidélité	25	20,8
	Préservatif masculin	24	20,0
	Préservatif féminin	6	5,0
	Pullule contraceptive	18	15,0
	Piqure de répos/calcul du cycle/Planification familiale	42	35,0
	Total	115	95,8

	System	5	4,2
Total		120	100,0
Raison de non utilisation de ces strategies	Problème de perturbation de cycle	1	,8
	Pas d'information sur les methodes contraceptives	1	,8
	Insuffisance d'enfants	1	,8
	Veuve	1	,8
	Pas d'enfants	1	,8
	Total	5	4,2
Total	System	115	95,8
Total		120	100,0

Source : élaboré sur base des données d'enquête

Interprétation :

- S'agissant du nombre d'enfants que projette le ménage, 47,5% des chefs de ménages ont projeté avoir 6 enfants dans ;
- Pour ce qui est du nombre réel d'enfants possédé le ménage, on observe que 24,2% des ménages possèdent 4 à 6 enfants, 20% des ménages ont 7 à 10 enfants et 16,7%des ménages possèdent plus de 10 enfants ;
- Pour ce qui est d'avoir d'autres enfants à l'avenir, environ 50% de nos enquêtés souhaitent avoir des enfants dans le futures ;
- Quant à ce qui est d'avoir les stratégies de limitation de naissance au sein des ménages, 90,8% des ménages utilisent des stratégies de limitation de naissance par contre 9,2% des ménages n'utilisent pas des stratégies de limitation de naissance ;
- Concernant les stratégies employées pour limiter les naissances, environ 35% des enquêtés utilisent les méthodes contraceptives de Piqure de repos, de calcul du cycle, ainsi que la Planification familiale, 20,8% des enquêtés appliquent la fidélité, 20% des enquêtés utilisent le préservatif masculin, et 15%des enquêtés appliquent des Pullules contraceptives ;
- S'agissant des raisons de non utilisation de ces stratégies, 8%des enquêtés ont eu le problème de stérilité,8% des enquêtés ont le problème de perturbation de cycle,8% n'ont pas suffisamment d'enfants et 8% sont des veuves.

Commentaire :

De manière générale, les ménages kinois souhaitent toujours beaucoup d'enfants même dans une situation d'extrême pauvreté et c'est ce qui fait qu'ils dans une situation de rareté au sein du ménage.

3.2.2. Données sur les renseignements spécifiques : tableau de contingence.

L'analyse Bivariée est faite sur base des tableaux croisés pour vérifier s'il y a un lien entre les variables grâce au test Khi-deux. Notons que la méthode d'analyse variée va établir une relation entre la variable explicative et la variable expliquée. C'est pour cette raison que nous avons fait recours au test de Khi-carré pour évaluer l'existence de cette relation. Dans ce test, il y a deux hypothèses qui sont émises à savoir :

L'hypothèse nulle (H₀), selon laquelle les deux variables sous examen (la variable explicative et la variable expliquée) sont indépendantes.

Ce test statistique a pour but l'évaluation de la probabilité que l'hypothèse (nulle ou alternative) soit acceptée ou rejetée. Pour cette étude, nous fixons notre seuil de signification (degré de confiance) à 5%, c'est-à-dire 95% de chance de ne pas se tromper que l'hypothèse (nulle ou alternative) soit acceptée ou rejetée. Ainsi, si la probabilité liée au khi-carré est inférieure au seuil choisi, c'est-à-dire à 0,05 ou 5%, l'hypothèse alternative serait acceptée et l'hypothèse nulle ne serait rejetée. Dans le cas contraire, c'est l'inverse qui sera fait.

- H₀ : il n'existe pas une relation entre les variables, c'est-à-dire que les variables sont indépendantes.
- H₁ : il existe une relation entre les variables, c'est-à-dire que les variables sont dépendantes.

Si $P < 0,05$ on accepte H₁ et on rejette H₀

Si $P > 0,05$ on accepte H₀ et on rejette H₁.

En dépit de ce qui précède, il nous semble intéressant d'illustrer la formule mathématique de la statistique de khi-carré (X^2). Cette dernière est définie comme étant la somme des carrés des écarts entre la fréquence observée et la fréquence attendue pour chaque catégorie divisée successivement par l'effectif attendu dans chacune des catégories. La formule mathématique de khi-deux est la suivante :

$$X^2 = \sum_{i=1}^k \frac{(f_i - F_i)^2}{F_i}$$

Où :

f_i = est la fréquence observée ;

F_i = est la fréquence théorique ;

I est le rang de la catégorie ;

K est le nombre de catégorie ;

K-1 : est le nombre de degré de liberté.

Le nombre de tableau à analyser dans le cadre de notre étude s'élève à quatorze. Leur délimitation est fonction des questions que nous avons jugées pertinentes par rapport à notre étude.

3.2.3. Analyse des données sur les facteurs individuels

Les renseignements sur les enquêtés suivant la survie et l'existence de financement sont fournies dans le tableau 8 et le graphique 5 :

Tableau n°5 : Tableau croisé entre effectif du ménage et dépense journalière
Crosstabulation

			Depense journalière											Total	
			3000	3500	4000	5000	6000	7000	8000	10000	12000	15000	16000		18000
Effectif du ménage	Moins de 3 personnes	Count	3	1	3	0	1	1	1	0	0	0	0	0	10
		%	30,0%	10,0%	30,0%	0,0%	10,0%	10,0%	10,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	4 à 6 personnes	Count	7	0	8	12	8	5	10	4	4	1	2	1	62
		%	11,3%	0,0%	12,9%	19,4%	12,9%	8,1%	16,1%	6,5%	6,5%	1,6%	3,2%	1,6%	100,0%
	7 à 10 personnes	Count	1	0	3	10	8	2	7	9	2	1	0	1	44
		%	2,3%	0,0%	6,8%	22,7%	18,2%	4,5%	15,9%	20,5%	4,5%	2,3%	0,0%	2,3%	100,0%
	11 personnes et plus	Count	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	4
		%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	25,0%	25,0%	25,0%	0,0%	25,0%	100,0%
	Total	Count	11	1	14	22	17	8	18	14	7	3	2	3	120
		%	9,2%	,8%	11,7%	18,3%	14,2%	6,7%	15,0%	11,7%	5,8%	2,5%	1,7%	2,5%	100,0%

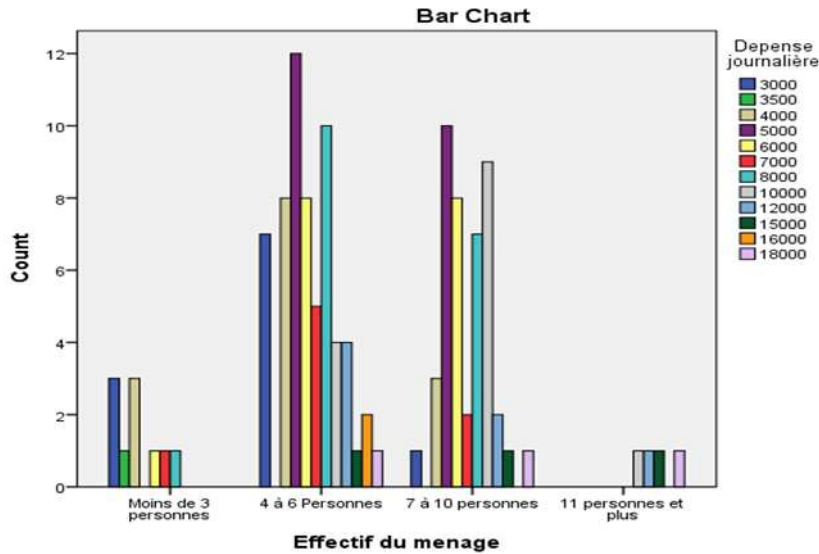
Source : élaboré sur base des données d'enquête

Statistique du test de Khi-carré

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	57,466 ^a	33	,005
Likelihood Ratio	45,641	33	,070
Linear-by-Linear	13,004	1	,000
N of Valid Cases	120		

a. 37 cells (77,1%) have expected count less than 5. The minimum expected count is ,03.

Graphique n°1 : Graphique croisé entre effectif du ménage dépense journalière



Khi-carré calculé 102,656 > khi-carré tabulé 31,4104 (ddl = 20, $\alpha = 0,05$)

Source : élaboré sur base des données d'enquête du tableau 5.

Commentaire :

Ainsi avec le test de khi-deux, on rejette l'hypothèse nulle c'est-à-dire il a une relation entre effectif du ménage et dépense journalière. Les dépenses du ménage augmentent proportionnellement à l'effectif du ménage.

Tableau n° 6: Tableau croisé entre l'effectif du ménage et soins de santé possible avec le revenu Crosstabulation

			Soins de santé grâce à son revenu		Total
			Oui	Non	
Effectif du ménage	Moins de 3 personnes	Count	5	5	10
		%	50,0%	50,0%	100,0%
	4 à 6 Personnes	Count	29	33	62
		%	46,8%	53,2%	100,0%
	7 à 10 personnes	Count	19	25	44
		%	43,2%	56,8%	100,0%
	11 personnes et plus	Count	2	2	4
		%	50,0%	50,0%	100,0%
Total		Count	55	65	120
		%	45,8%	54,2%	100,0%

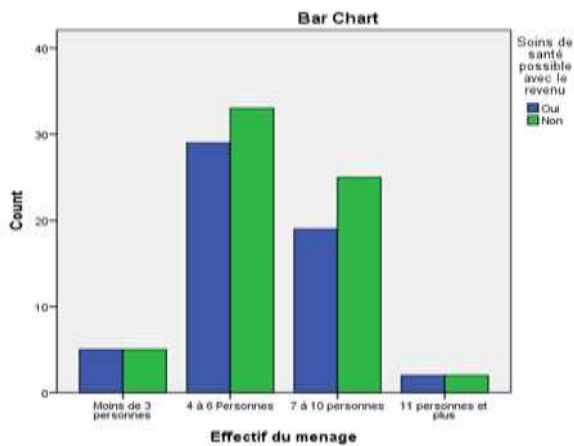
Source : élaboré sur base des données d'enquête

Statistique du test de Khi-carré

	Value	df	Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	,245 ^a	3	,970
Likelihood Ratio	,245	3	,970
Linear-by-Linear Association	,113	1	,737
N of Valid Cases	120		

a. 3 cells (37,5%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 1,83.

Graphique n°7 : Graphique entre l'effectif du ménage et soins de santé possible avec le revenu



Khi-carré calculé 120,428 > khi-carré tabulé 31,4104 (ddl = 20, $\alpha = 0,05$)

Source : élaboré sur base des données d'enquête du tableau 6.

Commentaire :

Ainsi, dire le test de khi-deux, on rejette l'hypothèse nulle c'est-à-dire il a une relation entre l'effectif du ménage et soins de santé possible avec le revenu. De ce résultat, nous pouvons conclure que l'effectif du ménage influence la capacité d'avoir accès aux soins médicaux, par le fait que si l'effectif augmente, la capacité d'avoir accès aux soins médicaux diminue.

**Tableau n°7 : Tableau croisé entre l'effectif du ménage et l'accès des enfant à l'école
Crosstabulation**

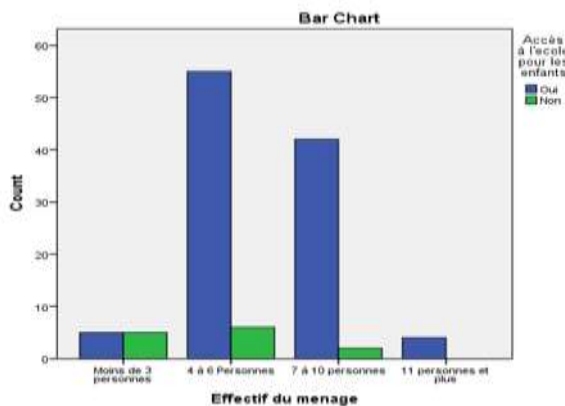
			Accès des enfants à l'école		Total
			Oui	Non	
Effectif du ménage	Moins de 3 personnes	Count	5	5	10
		%	50,0%	50,0%	100,0%
	4 à 6 Personnes	Count	55	6	61
		%	90,2%	9,8%	100,0%
	7 à 10 personnes	Count	42	2	44
		%	95,5%	4,5%	100,0%
11 personnes et plus	Count	4	0	4	
	%	100,0%	0,0%	100,0%	
Total	Count	106	13	119	
	%	89,1%	10,9%	100,0%	

Source : élaboré sur base des données d'enquête

Statistique du test de Khi-carré

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	18,096 ^a	3	,000
Likelihood Ratio	12,740	3	,005
Linear-by-Linear Association	10,634	1	,001
N of Valid Cases	119		

a. 4 cells (50,0%) have expected count less than 5. The minimum expected count is ,44.



Khi-carré calculé 29,951 < khi-carré tabulé 34,1696 (ddl = 20, $\alpha = 0,05$)

Commentaire :

Ainsi avec le test de khi-deux, on accepte l'hypothèse c'est-à-dire effectif du ménage influence moins l'accès des enfants à l'école.

Tableau n°8 : Tableau croisé entre l'effectif du ménage et le nombre des enfants scolarisés crosstabulation

			Nombre des enfants scolarisés					Total	
			Aucun	Un	Deux	Trois	Quatre		Plus de quatre
Effectif du ménage	Moins de 3 personnes	Count	5	5	0	0	0	0	10
		%	50,0%	50,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	4 à 6 personnes	Count	4	10	25	20	1	1	61
		%	6,6%	16,4%	41,0%	32,8%	1,6%	1,6%	100,0%
	7 à 10 personnes	Count	2	0	5	19	10	8	44
		%	4,5%	0,0%	11,4%	43,2%	22,7%	18,2%	100,0%
	11 personnes et plus	Count	0	0	0	0	1	3	4
		%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	25,0%	75,0%	100,0%
Total	Count	11	15	30	39	12	12	119	
	%	9,2%	12,6%	25,2%	32,8%	10,1%	10,1%	100,0%	

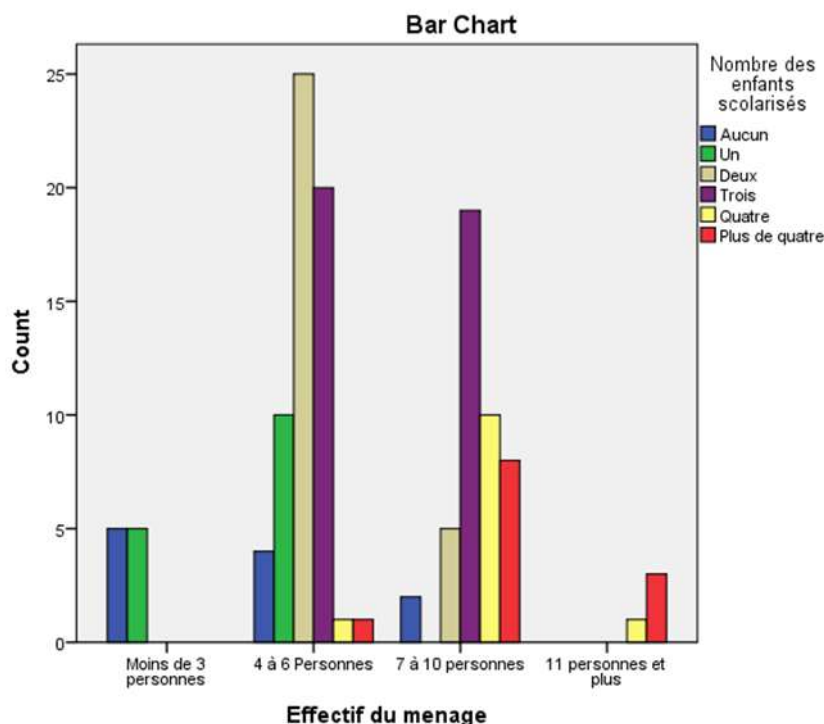
Source : élaboré sur base des données d'enquête

Statistique du test de Khi-carré

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	94,723 ^a	15	,000
Likelihood Ratio	89,428	15	,000
Linear-by-Linear Association	52,992	1	,000
N of Valid Cases	119		

a. 15 cells (62,5%) have expected count less than 5. The minimum expected count is ,37.

Graphique n° 8 : Graphique entrel'effectif du ménage et le nombre des enfants scolarisés



Khi-carré calculé 84,92 > khi-carré tabulé 26,2962 (ddl = 1, $\alpha = 0,05$)

Source : élaboré sur base des données d'enquête du tableau 8.

Commentaire :

Ainsi avec le test de khi-deux, on rejette l'hypothèse nulle c'est-à-dire il a une relation entre l'effectif du ménage et le nombre des enfants scolarisés.

Tableau n° 9 : Tableau croisé entre les ménages en activité ou en situation de chômage et le nombre réel d'enfants Crosstabulation

		Le nombre réel d'enfants										Total		
		Aucun	1 à 3	4 à 6	7 à 10	Plus de 10	6	7	8	9	14		15	
Etre en activité ou au chômage	Activité	Count	2	6	19	12	13	6	1	1	0	0	0	60
		%	3,3%	10,0%	31,7%	20,0%	21,7%	10,0%	1,7%	1,7%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	Chômage	Count	7	3	10	12	7	12	1	1	1	1	1	56
		%	12,5%	5,4%	17,9%	21,4%	12,5%	21,4%	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%	100,0%
Total	Count	9	9	29	24	20	18	2	2	1	1	1	116	
	%	7,8%	7,8%	25,0%	20,7%	17,2%	15,5%	1,7%	1,7%	,9%	,9%	,9%	100,0%	

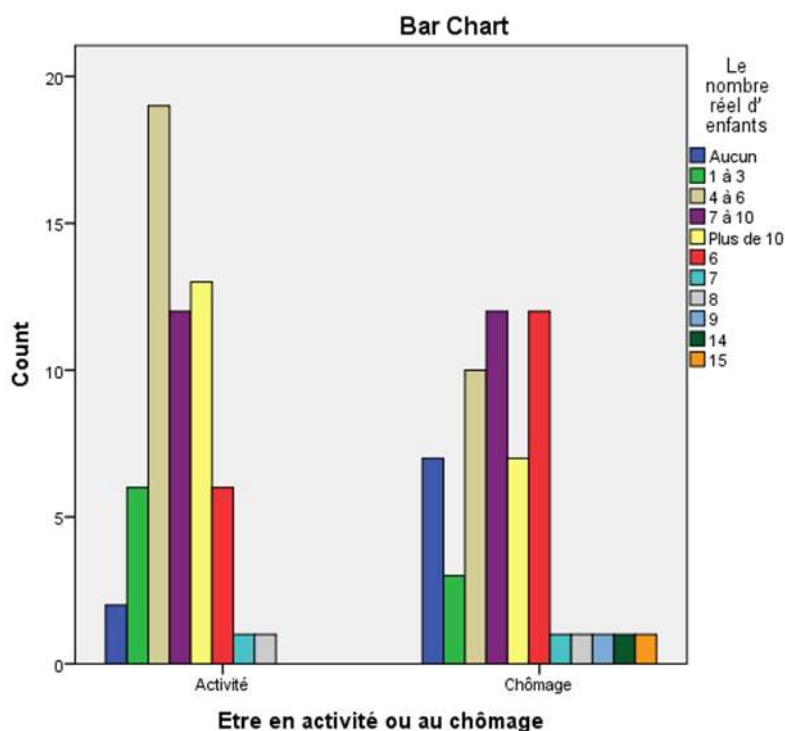
Source : élaboré sur base des données d'enquête

Statistique du test de Khi-carré

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	13,249 ^a	10	,210
Likelihood Ratio	14,689	10	,144
Linear-by-Linear Association	2,010	1	,156
N of Valid Cases	116		

a. 14 cells (63,6%) have expected count less than 5. The minimum expected count is ,48.

Graphique n° 9 : Graphique entre entre les ménages en activité ou en situation de chômage et le nombre réel d'enfants



Khi-carré calculé 102,656 > khi-carré tabulé 31,4104 (ddl = 20, $\alpha = 0,05$)

Source : élaboré sur base des données d'enquête du tableau 9.

Commentaire :

Ainsi avec le test de khi-deux, on rejette l'hypothèse nulle c'est-à-dire il a une relation entre les ménages en activité ou en situation de chômage et le nombre réel d'enfants.

Tableau n° 10 : Tableau croisé entre le chef du ménage et le faite d'avoir une stratégie de limitation de naissance Crosstabulation

			Avoir une stratégie de limitation de naissance		Total
			Oui	Non	
Chef du ménage	Homme	Count	80	8	88
		%	90,9%	9,1%	100,0%
	Femme	Count	29	3	32
		%	90,6%	9,4%	100,0%
Total		Count	109	11	120
		%	90,8%	9,2%	100,0%

Source : élaboré sur base des données d'enquête

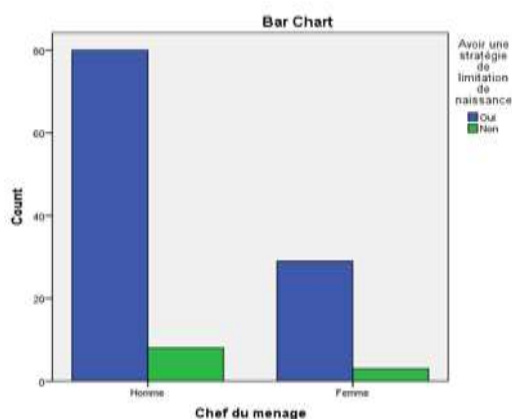
Statistique du test de Khi-carré

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)	Exact Sig. (2-sided)	Exact Sig. (1-sided)
Pearson Chi-Square	,002 ^a	1	,962		
Continuity Correction ^b	0,000	1	1,000		
Likelihood Ratio	,002	1	,962		
Fisher's Exact Test				1,000	,604
Linear-by-Linear Association	,002	1	,962		
N of Valid Cases	120				

a. 1 cells (25,0%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 2,93.

b. Computed only for a 2x2 table

Graphique n°10 : Graphique entre le chef du ménage et le faite d'avoir une stratégie de limitation de naissance



Khi-carré calculé 23 ;370 > khi-carré tabulé 9,49 (ddl = 4, $\alpha = 0,05$)

Source : Elaboré sur base des données d'enquête du tableau 10.

Commentaire :

Ainsi avec le test de khi-deux, on rejette l'hypothèse nulle c'est-à-dire il a une relation entre le chef du ménage et le faite d'avoir une stratégie de limitation de naissance.

CONCLUSION

Nous voici arriver au terme de notre travail portant sur « l'analyse des stratégies de lutte contre la pauvreté dans la ville province de Kinshasa ».

En effet, en élaborant ce travail, le souci a été celui d'identifier les facteurs causals de la pauvreté à Kinshasa, d'évaluer l'incidence de la pauvreté en milieu urbain, ainsi qu'identifier les stratégies de réduction de la pauvreté susceptible d'être appliquées sur toutes les couches de la population de Kinshasa.

Ainsi les questions suivantes devraient être trouvées une réponse dans ce travail :

- Quelles sont les causes de la pauvreté à Kinshasa ?
- Quelles stratégies mises en place par les Kinshais pour lutter contre la pauvreté ?

Pour orienter notre investigation, nous sommes partis des hypothèses selon lesquelles la mauvaise gestion politique, les crises économiques et la croissance démographique demeurent les nerfs de la pauvreté des ménages à Kinshasa, ainsi que le secteur informel et la gestion de la natalité, qui cependant restent les stratégies efficaces de lutte contre la pauvreté à Kinshasa.

Pour sa vérification nous avons mené une enquête auprès de 120 ménages à l'issue de laquelle des données obtenues et de l'analyse statistique avec le logiciel SPSS, nous ont permis de constater ce qui suit :

- 33,3% des enquêtés affirment que la pauvreté est due au chômage,
- 15% des enquêtés ajoutent que cette impasse est due à la mauvaise gestion politique,
- 12% des ménages soutiennent que l'impaiement des salaires des agents de l'Etat et l'insécurité sont à la base de ce fléau,
- 12% des ménages déclarent que ce fléau est causé par le faible niveau de revenu,
- 10% des ménages attestent que ces difficultés sont causées par manque d'électricité, manque d'eau potable et la faim,
- et 9,2% des ménages pensent que la hausse du taux de change est le nerf de la pauvreté.

- la majorité des ménages survivent grâce au secteur informel soit 22,5% des enquêtés font le petit commerce suivi de 8,3% vendent dans des cabines téléphoniques ;
- plus de la moitié des enquêtés environ 54,2% utilise des épargnes (ekonzo) pour lutter contre la pauvreté ;
- environ 35% des enquêtés utilisent les méthodes contraceptives de Piqure de repos comme stratégie de limitation des naissances et 20% des enquêtés utilisent le préservatif masculin en vue de limiter les naissances dans le but de réduire la pauvreté.

Quant à la relation de dépendance entre les variables retenues, nous avons remarqué ce qui suit :

- l'effectif du ménage influence la capacité d'avoir accès aux soins médicaux, par le fait que si l'effectif augmente, la capacité d'avoir accès aux soins médicaux diminue. (soit Khi-carré calculé 120,428 > khi-carré tabulé 31,4104 (ddl = 20, $\alpha = 0,05$)
- l'effectif du ménage possède moins d'influence sur l'accès des enfants à l'école. (soit Khi-carré calculé 29,951 < khi-carré tabulé 34,1696 (ddl = 20, $\alpha = 0,05$)

En d'autres termes, les méthodes contraceptives de Piqure de repos et préservatifs, ainsi que le secteur informel demeurent les stratégies les plus utilisées par les ménages pour lutter contre la pauvreté. Ce qui confirme notre hypothèse de base.

Pour clore, il sied de rappeler que le secteur informel et les méthodes contraceptives peuvent être considérés comme des meilleures stratégies pour lutter contre la pauvreté, mais ils ne favorisent pas du tout un développement durable d'un pays.

Cependant, nous suggérons que le gouvernement doit organiser des campagnes sur les méthodes de limitation de naissance, améliorer la vie sociale de la population et créer de l'emploi en fin de lutter contre ce fléau.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. KABEYA . Tsh, *Introduction à l'Économie des pays en développement*, (2012),
2. MANKIW, N. Gr, *Principe économique*
3. SHOMBA. S, *Monographie de la ville de Kinshasa*, Kinshasa, éd. MES, 2015

II. Rapport, Tfc, Mémoire, articles, et autres documents officiels

1. ADAM.W, *Pauvreté et inégalité dans le secteur public de la santé*, Ed bulletin of world health organization, 2016
2. AHMED .M, *Analyse de la pauvreté en République démocratique du Congo*, 2010
3. ATHANASE.B, GUY.F, ALINE.L ET FREDERIC.S, *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : vers l'horizon 2013*, 2011
4. ATHANASE.B, GUY.F, ALINE.L ET FREDERIC.S, *la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : vers l'horizon 2013*, 2011
5. Banque mondiale (2003), *Guide pour l'Analyse des Impacts sur la Pauvreté et le Social*, p.100
6. BAPTISTE .F, MATHILDE .G.L ; *Les politiques de lutte contre la pauvreté dans la crise: ruptures et continuités ;*(2013)
7. EBU, E. (2004) : « *Analyse de la pauvreté dans la commune de Lemba* », inédit, mémoire
8. KALILOU.S, MAMADOU.GB.A,KOUADIO.E, *une approche multidimensionnelle de la pauvreté appliquée à la côte d'ivoire*, 2004
9. KODILA, T.O, *Pauvreté en République Démocratique du Congo : Un rapide état de lieux*1, 2006
10. L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), *Pauvreté et exclusion sociale chez les Premières Nations*, 2013
11. MANGALU, M.A, *Méthode de recherche en sciences sociales*, 2015
12. Ministère du plan(2011), *document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté en RDC*
- 13.MPEMBELE, K.G.*Les ONG et la lutte contre la pauvreté dans la ville de Kinshasa : Cas du bureau diocésain des œuvres Médicales*. Inédit, mémoire de licencie en SPA, UNIKIN, 2013
14. MUKOKO, S.D ; *Economie politique I*, note de cours(2015)

15. MUKOKO, S.D, stabilisation macro-économique et lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo, 2005
16. ONUDI(2003), une voie pour sortir de la pauvreté,
17. PNUD (2004), Rapport mondial sur le développement humain,.
18. WEDI, O.E, Stratégies de la survie de la population congolaise face à la pauvreté: cas de la ville de Kinshasa ; Inédit, Mémoire en sciences économique

II. Webographie

1. [https://www.memoireonline.com/Analyse des stratégies paysannes de lutte contre la pauvreté par des organisations de producteurs.html](https://www.memoireonline.com/Analyse_des_strategies_paysannes_de_lutte_contre_la_pauvrete_par_des_organisations_de_produceurs.html)
2. « [http : www/fr.wikipedia.org/wiki/Kinshasa](http://www/fr.wikipedia.org/wiki/Kinshasa) »
3. [http : www/fr.wikipedia.org/RAYMAEKERS.P, et Al. , Quand le « nom Kinshasa » entrera dans l’histoire ? in NGONGE, carnet des sciences humaines,\(1967\)](http://www/fr.wikipedia.org/RAYMAEKERS.P_et_Al._Quand_le_«_nom_Kinshasa_»_entrera_dans_l_histoire_in_NGONGE_carnet_des_sciences_humaines_(1967))
4. [4.www.google.com/Demographie de la ville de Kinshasa,\(2015\)](http://www.google.com/Demographie_de_la_ville_de_Kinshasa_(2015))

ANNEXE

+Questionnaire d'enquête

QUARTIER		
COMMUNE		
DISTRICT		
VILLE		

Bonjour. Je m'appelle, nous conduisons une étude sur l'analyse des stratégies lutte contre la pauvreté dans la ville de Kinshasa.

Nous sommes intéressés par vos réponses en vue d'identifier les mécanismes et stratégies pour lutter contre la pauvreté. SVP, pouvez-vous m'accorder quelques minutes pour cela ? Rassurez-vous que vos réponses seront traitées de manière confidentielle. En aucun cas vos contacts ne pourraient être transmis à une société à des fins commerciales si ce n'est pour vérifier que ce travail a été bien fait.

SVP. Pouvons-nous commencer ? (l'entretien ne pourra durer que 5 à 10 minutes)

Indiquer le nom et le numéro de l'avenue où opère-les enquêtés

NOM DE L'ENQUÊTEUR		L'INTERVIEW A COMMENCE A	
DATE DE L'INTERVIEW		L'INTERVIEW A PRIS FIN A	
DUREE DE L'INTERVIEW		CONTROLLER PAR	

MODULE I : PROFIL DE L'ENQUETE

N°	Questions	Modalités des réponses	Codes
101	Sexe de l'enquêté	1. Masculin 2. Féminin	/...../
102	Age de l'enquêté	1. Moins de 18 ans 2. 18 à 25 ans 3. 26 à 40 ans 4. 40 à 60 ans 5. 60 ans et plus	/...../
103	Quel était votre dernier diplôme obtenu par l'enquêté ?	1. Aucun 2. Primaire 3. Secondaire 4. Graduat 5. Licence et plus 6. Brevet de formation	/...../
104	Situation matrimoniale de enquêté	1. Mariée 2. Divorcée 3. Veuve 4. Célibataire 5. Fiancée	/...../
105	Profession de l'enquêtée	1. Fonctionnaire 2. Cadre 3. Commerçant 4. Ouvrier 5. Sans emploi 6. Autre (à préciser)	/...../
106	Statut professionnel	1. Patron(ne) 2. Employé(e) 3. Indépendant(e) 4. Autre (à préciser)	/...../

MODULE II : CADRE DE VIE DU MENAGE

N°	Questions	Modalités des réponses	Codes
200	Quel est le chef de votre ménage ?	1. Homme 2. Femme	/...../
201	Effectif du ménage	1. Moins de 3 personnes 2. 4 à 6 personnes 3. 7 à 10 personnes 4. 11 personnes et plus	/...../
202	Type de logement	1. Villa 2. Appartement 3. Maison simple 4. Annexe 5. Autres (à préciser)	/...../
203	Statut d'occupation	1. Propriétaire 2. Locataire 3. Autre (à préciser)	/...../
204	Quel est le nombre des pièces de votre ménage ?	1. Studio 2. Deux 3. Trois 4. Plus de trois 5. Autres (à préciser)	/...../
205	Mode d'éclairage	1. Electricité 2. Lampe à pétrole (Torche à pile) 3. Bougie 4. Autres (à préciser)	/...../
206	Source d'approvisionnement en eau	1. Robinet 2. Rivière 3. Forage 4. Borne fontaine 5. Autres (à préciser)	/...../
207	Moyen de transport habituel de ménage	1. Pied 2. Transport en commun 3. Voiture 4. Moto 5. Autres (à préciser)	/...../
208	Quel est votre mode d'évacuation des ordures ménagères ?	1. Poubelle 2. Rue 3. Trou dans la parcelle 4. Autres (à préciser)	/...../

MODULE III : PERCEPTION ET STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE DES MENAGES

N°	Questions	Modalités des réponses	Codes
300	Etes-vous en activité ou au chômage ?	1. Activité 2. Chômage	/...../
301	Si au chômage, quelle activité entreprenez-vous pour subvenir à vos besoins?	/...../

302	Si au chômage, comment faites-vous pour nourrir votre famille les deux bouts du mois ?	/...../
303	Dans quelle tranche pouvez-vous situer votre revenu mensuel, si vous n'avez pas d'emploi salarié ?	1. Moins de 10\$ 2. 10 à 30\$ 3. 30 à 50\$ 4. 50 à 100\$ 5. 100 à 200\$ 6. Plus de 200\$	/...../
304	Votre ménage trouve-t-il la nourriture grâce à votre activité?	1. Oui 2. Non	/...../
305	Le revenu de votre activité permet-il de prendre le petit déjeuner ?	1. Oui 2. Non	/...../
306	Combien d'argent le ménage dépense-t-il par jours pour manger (en franc) ?	/...../	/...../
307	Le revenu de votre activité permet-il de faire face aux soins de santé dans une formation médicale ?	1. Oui 2. Non	/...../
308	Vos enfants accèdent-ils à une école grâce à votre activité?	1. Oui 2. Non	/...../
309	Combien sont-ils scolarisés grâce au revenu de votre activité ?	1. Aucun 2. Un 3. Deux 4. Trois 5. Quatre 6. Plus de quatre	/...../
310	Y a-t-il eu d'abandon scolaire de vos enfants cette année ?	1. Oui 2. Non	/...../
311	Quelles ont été les causes de ces abandons ?	1. Minerval 2. Maladie 3. Raisons liées à mes activités 4. Autres (à préciser)	/...../
312	Payez-vous le loyer grâce à votre activité ?	1. Oui 2. Non	/...../
313	Payez-vous la facture d'électricité grâce à votre activité?	1. Oui 2. Non	/...../
314	Payez-vous la facture d'eau grâce à votre activité?	1. Oui 2. Non	/...../
315	Combien dépensez-vous par mois pour payer le loyer (en franc) ?	1. 10 à 20\$ 2. 30 à 50\$ 3. 60 à 100\$ 4. 150 à 200\$ 5. Plus de 200\$	/...../
316	Vos enfants ont bénéficié des soins de santé grâce aux ressources de votre activité ?	1. Oui 2. Non	/...../
317	Etes-vous informés de la vision du gouvernement pour la lutte contre la pauvreté ?	1. Oui 2. Non	/...../
318	Etes-vous concerné ?	1. Oui 2. Non	/...../
319	Quelles sont vos opinions sur les causes de la pauvreté ?	/...../

320	Que faites-vous pour réduire la pauvreté au sein de votre ménage ?	1. Activités maraichères 2. Epargne personnelle 3. Elevage 4. Pêche	/...../
-----	--	--	---------

MODULE IV :REDUCTION DE LA PAUVRETE ET LIMITATION DES NAISSANCES

N°	Questions	Modalités des réponses	Codes
400	Quel est le nombre d'enfants avez-vous projeté dans votre vie ?	1..... (enfants)	/...../
401	Quel nombre d'enfants avez-vous ?	1..... (enfants)	/...../
402	Projetez-vous avoir d'autres enfants dans l'avenir ?	1. Oui 2. Non	
403	Avez-vous une stratégie de limitation de naissance ?	1. Oui 2. Non	/...../
404	Quelle stratégie de limitation employez-vous ?	1. Fidélité 2. Préservatif masculin 3. Préservatif féminin 4. Pullule contraceptive 5. Autres (à préciser).....	/...../
405	Si non, pourquoi ?	/...../
406	Quelles sont vos recommandations au gouvernement à propos de ce fléau ?	/...../

Merci une fois de plus Mr/Mme.....

L'INTERVIEW A PRIS FIN A.....

DUREE DE L'INTERVIEW.....

TABLE DES MATIERES

EPIGRAPHE	I
IN MEMORIAM	II
DEDICACE.....	III
REMERCIEMENTS	IV
0. INTRODUCTION	1
0.1. PROBLEMATIQUE.....	1
0.2. QUESTION DE RECHERCHE	2
0.3.OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	2
0.3.1.Objectif général.....	2
0.3.2. Objectifs spécifiques	2
0.4. HYPOTHESE DU TRAVAIL	3
0.5. METHODOLOGIE DU TRAVAIL	3
0.5.1. Méthodes.....	3
0.5.2 Techniques	4
0.6. CHOIX ET INTERET DU SUJET	4
0.7.DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ETUDE.....	4
0.8.CANEVAS DU TRAVAIL	4
CHAPITRE 1 : GENERALITES CONCEPTUELLES	6
1.1.La pauvreté	6
1.1.1 Définition.....	6
1.1.1.1. Pauvreté et bien être	7
1.1.1.2. Pauvreté et croissance	7
1.1.3 Pauvreté et exclusion sociale.....	8
1.1.4 Pauvreté et besoins essentiels.....	8
1.2. PROFILS ACTUELS DE LA PAUVRETE	8
1.2.1.La pauvreté absolue.....	8
1.2.2.La pauvreté relative	9
1.2.3. Les seuils de pauvreté.....	9
1.3. DIMENSION DE LA PAUVRETE	10
1.3.1.La pauvreté monétaire.....	10
1.3.2. La pauvreté alimentaire	10

1.3.3. La pauvreté humaine	10
1.4.LES INDICATEURS DE LA PAUVRETE	11
1.4.1. Indicateur du développement humain (IDH).....	11
1.4.1.1. Dimension de l'IDH	11
1.4.1.2. Les variables de calcul de l'IDH	11
1.4.2. Indicateur sexo-spécifique de développement humain (ISDH).....	12
1.4.3. Indicateur de Pauvreté Humaine	12
1.4.4. L'indicateur de participation des femmes	13
1.4.5.La vulnérabilité.....	13
1.5. DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS.....	13
CHAPITRE 2 : CHAMPS D'INVESTIGATION DE L'ETUDE	15
2.1. APERCU HISTORIQUE DE LA VILLE DE KINSHASA	15
2.1.1. La toponymie Kinshasa	15
2.1.2. Kinshasa, Capitale de la RD Congo.....	16
2.2. SITUATIONGEOGRAPHIQUE.....	18
2.2.1. Hydrographie et relief.....	18
2.2.2. Végétation et climat.....	19
2.2.3 Evolution de la population	20
2.3. ORGANISATION STRUCTURELLE	23
2.3.1. Structures politico-administrative	23
2.3.1.1. Administration de la ville	23
2.3.1.2. L'assemblée provinciale	24
2.3.1.3. Gouvernement provincial	24
2.3.1.4 Division administratives et services publics provinciaux	24
2.3.2. Structure économique et social	27
2.3.3. Organisation socio-culturelle	27
2.4. SITUATION DE LA PAUVRETE A KINSHASA	28
CHAPITRE 3: ANALYSE DES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	30
Section 1 : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	30
3. 1.1. Objectif de l'enquête	30
3.1.2. La collecte des données	31
3.1.3. Echantillon d'étude	31

3.1.4. Le questionnaire d'enquête	32
3.1.5. Déroulement de l'enquête.....	32
Section 2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETES.....	33
3.2.1. Présentation des résultats	33
3.2.1.1. Du profil des enquêtés.....	33
3.2.1.2. Le cadre de vie des ménages	34
3.2.1.3. Les mécanismes de survie du ménage	37
3.2.1.4. Réduction de la pauvreté et limitation des naissances	42
3.2.2. Données sur les renseignements spécifiques : tableau de contingence.....	44
3.2.3. Analyse des données sur les facteurs individuels.....	45
CONCLUSION	54
BIBLIOGRAPHIE.....	56
ANNEXE	59
+Questionnaire d'enquête	60
TABLE DES MATIERES	64